

# Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

PRÉCIS ANALYTIQUE

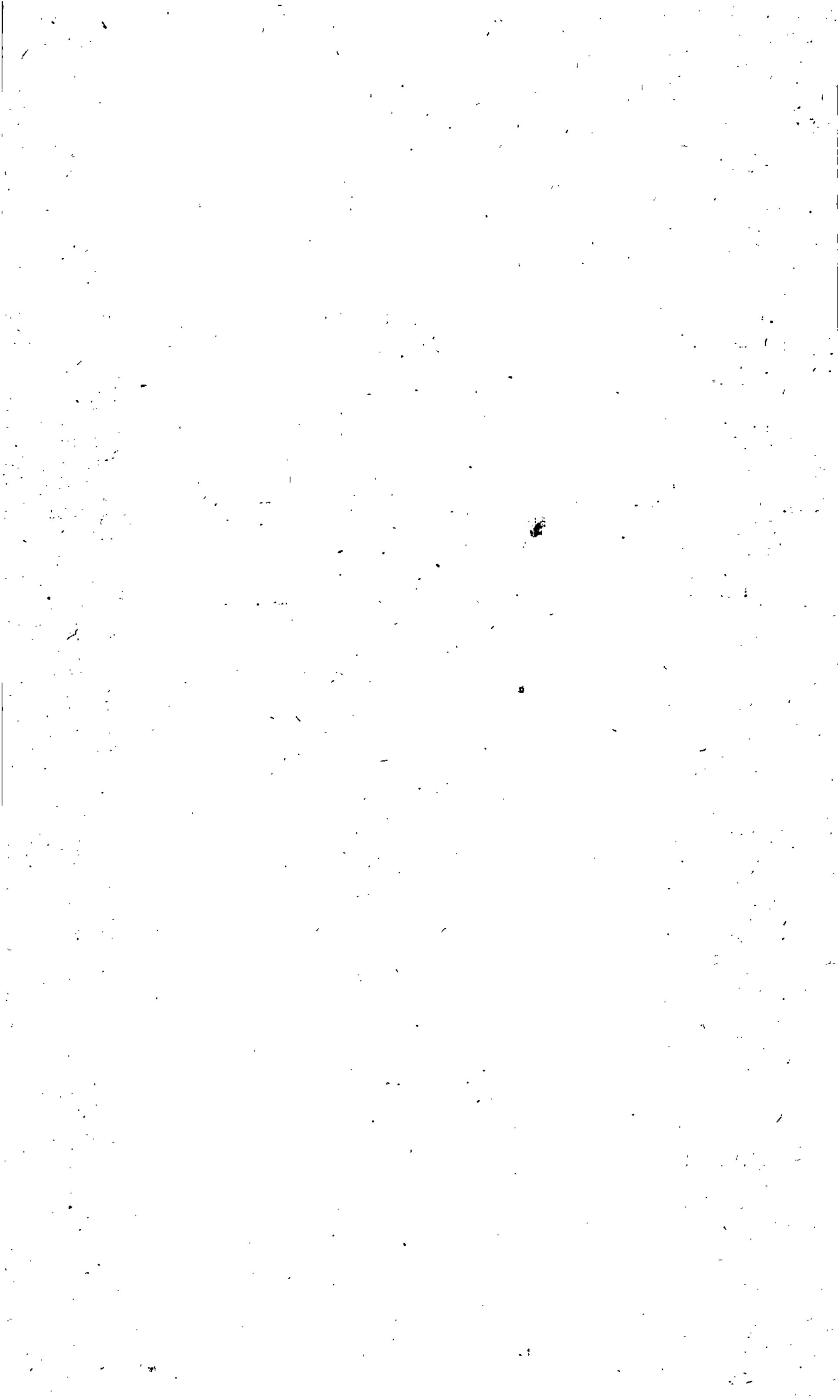
DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1805.



# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1805.



A ROUEN,

De l'Imprim. de P. PERIAUX, Imp. de l'Académie,  
rue de la Vicomté, n° 30.

1807.



---

---

# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1805 (AN 13);

*D'APRÈS le Compte qui en a été rendu  
par MM. les Secrétaires, à la Séance  
publique du 22 Juillet de la même année  
( 3 Thermidor an 13. )*

---

---

## OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE.

M. BEUGNOT, Directeur, a ouvert la séance par un discours éloquemment écrit, mais que nous ne pouvons donner ici, parce qu'il n'a point été déposé au secrétariat de l'Académie, et que nous n'avons pu nous le procurer, M. Beugnot étant actuellement occupé, par ordre de Sa Majesté, à l'organisation du royaume de Westphalie.

*S. publ. 1805.*

A

---

**B E L L E S - L E T T R E S.**

---

**R A P P O R T**

*Fait par M. G O U R D I N , secrétaire perpétuel de  
l'Académie , pour la classe des belles-lettres.*

**M E S S I E U R S ,**

L'ACADÉMIE , dans le cours de cette année , a reçu de différentes personnes qu'elle ne compte point au nombre de ses membres , divers ouvrages dont ces personnes lui ont fait hommage. La Compagnie saisit avec empressement l'occasion de cette séance pour leur donner un témoignage public de sa reconnaissance.

= M. Menegant de Gentilly , membre de l'athénée des arts , nous a adressé un exemplaire de deux pièces de poésie de sa composition , l'une intitulée : *Hommage à l'Empereur Napoléon* ; l'autre ayant pour titre : *la Religion victorieuse , ode à Pie VII , chef suprême de l'Eglise*. Ces deux pièces sont imprimées , et il y en a eu plusieurs éditions. L'auteur , par la lettre qui les accompagnait , nous apprend qu'il est chargé , par Sa Majesté Impériale et Royale , de composer un poème sur la Légion d'honneur.

= M. *Poullin de Fleins*, procureur impérial près le tribunal de première instance du département d'Eure - et - Loir , nous a fait parvenir trois ouvrages en vers , intitulés , le premier : *Hommage à la Société phylotechnique* ; le second : *Hommage à l'Académie des Arcades* , et le troisième : *Une leçon de Clio*. Ces trois pièces sont imprimées , et l'Académie , qui reçoit avec gratitude les productions qu'on veut bien lui adresser , s'abstient de prononcer sur leur mérite , lorsqu'elles ont été rendues publiques.

= Nous avons reçu de M. *Guilbert* , membre de la Société libre d'émulation de Rouen et de plusieurs Sociétés littéraires , des exemplaires du *Discours* qu'il a prononcé , au nom de la Société , à la clôture de l'examen des élèves pour l'école polytechnique.

Le même nous a adressé des exemplaires de deux *Romances* traduites de l'anglais , l'une de Goldsmith , l'autre de Mallet.

Ces productions , de genres différents , prouvent que M. *Guilbert* peut réussir dans la poésie comme dans l'éloquence.

= M. *Barletti de S. Paul* a communiqué son plan d'*Athénée* ou d'instruction , dont les principes lui appartiennent en grande partie. L'essai qu'il a voulu en faire dans cette ville n'a point été aussi heureux qu'il s'en était flatté ; mais le non succès d'une entreprise qui n'a point été secondée par la cou-

fiance publique , ne prouve point entièrement contre le plan de l'auteur. La bonté ou le vice d'un pareil plan ne pouvait être démontré que par l'expérience. C'est ainsi qu'en a jugé l'Académie dans le rapport qu'elle en a fait à la demande de l'auteur ; c'est ainsi qu'en avaient jugé l'Académie des sciences et l'Institut de Paris.

APRÈS avoir payé aux étrangers le tribut de reconnaissance qui leur est dû , nous allons , Messieurs , vous entretenir quelques moments des productions littéraires des membres de l'Académie.

= M. *Beugnot* (1) , Directeur , ayant été absent pendant les premiers mois de l'année académique , a prononcé , la première fois qu'il a présidé la Compagnie , un *Discours* écrit avec autant de solidité que d'éloquence , dans lequel , après avoir exprimé ses regrets de n'avoir pu remplir plutôt les fonctions de directeur , et après l'éloge justement mérité de son prédécesseur , M. *Gosseume* , il a tracé

---

(1) M. *Beugnot* , alors Préfet du département de la Seine-Inférieure , depuis Conseiller-d'Etat , aujourd'hui chargé par Sa Majesté de l'organisation du royaume de Westphalie , n'a point laissé au secrétariat une copie de tout ce qu'il nous a lu. Nous aurions pu dans ce rapport le faire parler lui-même , notre rapport en eût été beaucoup plus intéressant , et le public eût jugé que si M. *Beugnot* ne fait point paraître les productions variées de sa plume autant éloquente que féconde , c'est un larcin impardonnable qu'il fait à la littérature française et à la gloire de son siècle.

avec énergie les prérogatives et les devoirs de l'Académicien.

= Le même a lu un mémoire ayant pour titre : *les Avantages des anciens sur les modernes dans les arts d'imitation*. Il y fait voir que chez les anciens la religion, la politique, le climat, les mœurs, tout contribuait à présenter, aux yeux exercés de l'artiste, la nature sous les formes les plus belles, les plus grandes, les plus nobles, comme sous les aspects les plus rians et les plus gracieux. Il trace, à cette occasion, d'un crayon léger et piquant, le ridicule des costumes modernes, les formes inconstantes, bizarres et souvent absurdes de la mode, cette partie trop souvent essentielle des mœurs chez les nations modernes.

= Dans une notice biographique, M. le Directeur a peint d'une touche mâle, d'un pinceau large, et sur-tout avec le coloris du sentiment, le portrait d'un ami que son cœur regrettera long-temps, que cette cité a toujours honoré d'une estime particulière depuis qu'il y avait fixé son séjour, que le commerce de cette ville pleure encore, et dont la mémoire vivra d'âge en âge chez tous les honnêtes gens, M. Charles Tarbé. L'Académie ne le comptait point au nombre de ses membres. Il était fait, par ses talents, ses lumières, ses vertus, pour y tenir une place distinguée. M. Beugnot a bien senti que son éloge n'y serait point étranger, aussi

chacun de nous l'a-t-il entendu avec autant d'attendrissement que d'intérêt.

= M. le Directeur nous a communiqué encore un fragment de son *Voyage dans les Vosges*. Ce voyage, quoiqu'écrit en prose et en vers, comme celui de Bachaumont, ne lui ressemble point. Il a un mérite qui le distingue, qui lui est particulier. C'est qu'au milieu des descriptions de ces monts sourcilieux où la nature se montre sous tant d'aspects différents et souvent disparates, où elle est tantôt sauvage et agreste, tantôt charmante et délicieuse, mais toujours grande et sublime, c'est, dis-je, qu'au milieu de ces descriptions dignes du chantre des Alpes, on trouve cette naïveté touchante, cette délicatesse du sentiment qui font l'âme des tableaux de Gesner. Avec quelle émotion, quelle sensibilité n'avons nous pas entendu M. Beugnot interrompre la description d'un site heureux, par les regrets de ne s'y point voir avec son estimable épouse, contemplant les jeux innocents de sa jeune famille !

= M. Noël nous a communiqué plusieurs mémoires sur différentes villes de l'ancienne Normandie, telles que Mantes-sur-Seine, Harfleur, le Mont-Saint-Michel.

Il remonte jusqu'à l'origine de ces villes, décrit les principaux évènements qui s'y sont passés, marque leur influence sur les évènements généraux et

de la Province et de la France entière. Il n'omet rien de ce qui peut intéresser ou piquer la curiosité : le commerce , les fabriques , les mœurs , les usages , rien ne lui échappe. Il décrit jusqu'aux monuments des arts que le temps a respectés.

= Le même , dans une dissertation , a prouvé que les normands qui ont fait la conquête de la Neustrie , n'étaient point des barbares comme on l'a pensé ; qu'ils connaissaient et cultivaient les arts.

Le même nous a lu plusieurs morceaux de poésie , tels que *le Chant de guerre d'un chef de sauvage* ; une *Élégie* imitée de Gray.

Toutes ces pièces n'ayant point été déposées au secrétariat , non plus que des observations faites dans un voyage en Ecosse , nous sommes forcés de ne faire que les indiquer.

= M. *Formage* , professeur au Lycée , Académicien résident , se délasse quelquefois des pénibles fonctions de son état en consacrant quelques moments aux muses ; il nous a lu , pendant le cours de cette année , une traduction libre et en vers du *Misere* ; une pièce intitulée : *le traité d'Amiens*. Il débute ainsi :

Le Ciel , enfin , touché des malheurs de la terre ,  
 Avait , pour écarter les fléaux de la guerre ,  
 Des bords égyptiens , ramené le Héros  
 Qui seul pouvait au monde accorder le repos.  
 Il vient accompagné des vertus que la gloire

Auprès de sa personne unit à la victoire.  
Son auguste présence , au milieu des Français ,  
Appelle tous les biens qui naissent de la paix ;  
BONAPARTE a conçu , dans son vaste génie ,  
Le plan restaurateur de l'antique harmonie ;  
Et déjà , par son ordre , un solennel congrès  
Balance des états les divers intérêts.

Amiens, c'est dans tes murs qu'un pacte inviolable  
Fixe de nos destins la base inébranlable ;  
Majestueux accord , dont la postérité  
Recueillera les fruits dans leur maturité.

Par-tout le bien se fait et le mieux se prépare,.....

.....  
.....

L'homme peut désormais , tranquille adorateur ,  
Offrir à l'Eternel un culte volontaire ,  
Sans craindre que jamais un pouvoir téméraire  
Gêne sa conscience , et , par d'injustes loix ,  
D'un culte indépendant ose étouffer la voix.  
De la religion le salutaire empire  
Déjà fait succéder la sagesse au délire ,  
Et par-tout des français , de leurs égarements  
Reviennent consternés aux plus doux sentiments.  
Loin d'eux , à l'avenir cette rage insensée  
Qui jusque dans les cœurs poursuit la pensée ,  
Pour des opinions dressa des échafauds ,  
Et fit par les tourments désirer les tombeaux.

.....  
.....  
.....

Quelle prospérité je vois en espérance !  
L'océan gémit sous tes riches vaisseaux ,  
Le commerce ouvrira d'innombrables canaux ,  
Et , jaloux d'embellir ton immense domaine ,  
Le pactole à flots d'or coulera dans la Seine ;  
Et , ne redoutant point le pirate et ses fers ,  
Le nom de BONAPARTE affranchira les mers ;  
Des rois humiliés il vengera l'offense ,  
Et les réveillera de leur indifférence ;  
Et déjà la terreur a saisi ces forbans  
D'un brigandage ignoble avides partisans ;  
Ils n'osent provoquer un Héros que la gloire  
A promis invincible au burin de l'histoire.  
Ces vautours africains , de l'aigle belliqueux  
Ne peuvent soutenir l'aspect majestueux.  
Alger en frémissant abandonne sa proie ,  
Malthe appelle aux combats ses guerriers et déploie  
L'étendard glorieux des vainqueurs du Croissant.

.....  
.....  
.....

= Le même académicien a lu une pièce assez longue, en vers libres , imitée de l'anglais , et ayant pour titre : *l'Ecueil de l'innocence*. C'est une allégorie qu'il faudrait transcrire toute entière.

= Le même M. Formage a communiqué une entreprise digne de lui , conforme à la profession qu'il exerce depuis plus de vingt-sept ans. Cette entreprise est la *Traduction en prose des Métamor-*

*phoses d'Ovide*, de cet ouvrage qui est le chef-d'œuvre du poète le plus brillant et le plus fécond du siècle d'Auguste.

Parmi les nombreuses traductions en prose et en vers, et dont la plus ancienne, peut-être, puisqu'elle date du 13<sup>e</sup> ou du 14<sup>e</sup> siècle, existe manuscrite dans la bibliothèque de cette ville, plusieurs jouissent de quelque réputation; cependant notre collègue a cru pouvoir en entreprendre une nouvelle. Nous osons en présager le succès, d'autant plus que cette traduction plus fidèle sera accompagnée de notes qui développeront les mystères secrets de ce poème presque tout allégorique.

La mythologie des anciens, les aventures de leurs dieux, les rôles qu'ils leur font jouer, n'offriraient guère qu'un tissu d'ingénieuses absurdités, si on ne les considérait comme des allégories, filles du génie fécond des poètes qui voulaient embellir les leçons de l'astronomie et de l'agriculture.

Quelques auteurs, sous le voile des fables, ont cru reconnaître l'histoire sacrée ou profane, embellie ou plutôt défigurée.

D'autres ont été persuadés, comme M. Formage, qu'il n'y faut chercher que les emblèmes de l'astronomie et de l'agriculture.

Dans une préface, écrite avec chaleur et d'un style facile et brillant, dont notre collègue a donné lecture dans plusieurs de nos séances, il développe le plan qu'il suit dans les explications qui accom-

pagnent sa traduction. La fable, dit-il, n'est point née dans le *Latium*, mais dans ce climat heureux où toutes les causes physiques, morales et politiques concouraient à donner au génie le plus grand essor, où l'imagination libre, mais sage, embellissait tout ce qu'elle touchait.

Ce sont donc les Grecs qu'il faut interroger; eux seuls peuvent nous donner des explications justes de leurs allégories; eux seuls peuvent soulever le voile mystérieux et éblouissant dont ils ont couvert les vérités les plus intéressantes pour l'homme réuni en société, celles qui vont au-devant de ses besoins, qui tendent à les satisfaire, celles qui servent à étendre ses jouissances, à les multiplier en donnant une nouvelle force à son activité.

M. Formage a donc cru que c'était dans les expressions même de la langue qu'il fallait chercher l'explication la plus simple, la plus naturelle et la plus juste de tant d'allégories; qu'il ne fallait point tordre ces expressions, mais, pour ainsi dire, les pressurer pour en extraire la vérité.

On sait que le champ des étymologies est bordé d'écueils, que trop souvent les étymologistes donnent leurs conjectures pour des réalités. Sans doute ce genre d'érudition a ses abus comme les autres; mais nous pouvons avancer que notre collègue a su les éviter, parce qu'au lieu d'en faire le principe de ses explications, il se contente souvent de faire voir qu'elles n'en sont que la conséquence.

= M. *Gosseau* , docteur-médecin , Directeur de l'Académie , a prononcé , au nom de la Compagnie , ( pendant la vacance ) le discours d'ouverture de l'examen pour l'admission à l'école polytechnique.

Ce discours , adressé aux élèves , est divisé en deux parties , et précédé d'une courte introduction dans laquelle M. *Gosseau* expose comment il a été obligé de se charger de la fonction honorable et délicate à-la-fois dont il essaie de s'acquitter. Dans la première partie , il montre les arts naissant du besoin , et les sciences physiques cultivées les premières , comme plus essentielles à nos besoins naturels. Il fait voir les progrès de ces mêmes connaissances , le partage de la physique , en générale et particulière , résultant de leurs attributions respectives ; la science des grandeurs et des quantités honorée chez les Grecs du nom de discipline par excellence ou mathématique ; les mathématiques elle-mêmes divisées en mathématiques pures et mixtes ; la quantité nombrable donnant naissance à l'arithmétique et à l'algèbre ; la quantité mesurable créant la géométrie : la mécanique ou l'application de la science des quantités aux corps mobiles , divisée en statique et dynamique , et en hydrostatique et hydrodynamique , suivant qu'elle s'applique aux corps solides ou fluides.

C'est ainsi que M. *Gosseau* conduit les élèves de développements en développements , et leur remet sous les yeux les différents objets de leurs études.

Cette première partie très-concentrée est peu susceptible d'analyse , et nous croyons qu'il suffira d'en avoir indiqué la composition. Mais nous en extrairons quelques morceaux pour montrer à nos lecteurs la manière dont elle est traitée.

» De petits cailloux chez les Romains , des co-  
 » quilles légères chez les Grecs , des boules enfi-  
 » lées chez les Chinois , des cordes noueuses chez  
 » les Indiens , furent autrefois , dit M. Gosseaume,  
 » ou sont encore les instruments de leur arithmé-  
 » tique. Il est facile de voir que le premier de  
 » ces moyens, *calculus* , a donné son nom à l'opéra-  
 » tion elle-même. Mais cette manière de compter ,  
 » embarrassante par la nature des instruments dont  
 » elle nécessitait l'emploi , dut facilement céder à  
 » celui des lettres numériques qui leur furent  
 » substituées. . . . . S'il en faut croire un de nos  
 » compatriotes les plus savants , les chiffres arabes  
 » ne sont que les lettres numériques des Grecs tra-  
 » vesties et défigurées.

» Quoi qu'il en soit , ces chiffres , réduits à 10 ca-  
 » ractères , peuvent , d'après les combinaisons dont  
 » ils sont susceptibles , exprimer toutes les quanti-  
 » tés numériques possibles. . . . . C'est à un  
 » peuple barbare pour nous , parce que nous avons  
 » encore l'imagination frappée de ses conquêtes et  
 » de ses missions sanglantes , que nous devons ce  
 » bienfait ; mais pourrions-nous oublier que les  
 » Arabes ont été un des premiers peuples policés ;

» que les poésies sacrées de leurs ancêtres sont ,  
 » même de nos jours , un modèle de goût , d'éleva-  
 » tion et de magnificence ; que la médecine leur  
 » doit des observations importantes , l'architecture  
 » des monuments qui étonnent les regards ; que la  
 » chimie a pris naissance parmi eux , et que , sans  
 » Rhazes , Albucasis , Mesué , etc. , Stahl , Boerhaave ,  
 » Rouelle , Bucquet , Morveau , Lavoisier , Fourcroy ,  
 » etc. , n'eussent peut - être jamais existé . «

Après avoir fait parcourir aux élèves les avenues de la science , dans la première partie de son discours , M. Gosseaume leur montre , dans la seconde , l'utile et glorieux emploi qu'ils doivent faire de leurs talents.

» Lorsque , le scalpel à la main , nous examinons ,  
 » dit M. Gosseaume , les tissus fragiles dont l'homme  
 » physique se compose , que cet être nous paraît  
 » faible et digne de pitié ! Mais lorsque nous calcu-  
 » lons la hauteur à laquelle il s'élève par les for-  
 » ces de son génie , il nous est facile de reconnaî-  
 » tre en lui le chef-d'œuvre du créateur. Il s'élance  
 » d'un vol audacieux vers ces globes lumineux qui  
 » roulent sur nos têtes , assigne le rang qu'ils tien-  
 » nent entr'eux , détermine la route qu'ils doivent  
 » suivre , et prédit mille ans d'avance l'angle sous  
 » lequel nos petits-neveux les verront à une heure  
 » déterminée . «

L'architecture navale donne pareillement occasion à notre confrère de faire admirer les ressources

et la fécondité de l'esprit humain. Quelques vers de la 4<sup>e</sup> ode du 1<sup>er</sup> livre d'Horace, rapidement commentés, montrent la différence immense qu'il est facile de remarquer entre la marine des Romains et la nôtre; et toutes ces merveilles, ce sont les mathématiques qui les ont créées. » Par quelle » fatalité, poursuit M. Gosseume, ces bienfaits » des arts, qui devaient réunir toutes les nations en » une seule famille, en faisant cesser la *dissocia-* » *bilité* de l'Océan (*Horat. od. 1, 5*), ont-ils été » convertis en des instruments de destruction? Mais » que ne doit-on pas espérer du concours heureux » de la valeur et de la sagesse? Tandis que la dis- » corde impie, de l'antique Mélite qu'elle a choisi » pour son asyle, donne le signal des combats, » couvre de ses vapeurs funèbres l'orgueilleuse Al- » bion, s'efforce de troubler les ondes pures de la » Neva et du Borystène, menace Byzance d'un » embrâsement fatal, le génie de l'industrie et des » beaux arts règne sur la France, et, du sommet » des Alpes aux côtes de l'Océan, donne le spec- » tacle ravissant d'une féconde activité. Cherbourg, » Boulogne, Anvers, réalisent à nos yeux l'allé- » gorie ingénieuse de la lyre d'Amphion; la route » magnifique du Simplon fait oublier la somptuo- » sité des voies romaines, et les merveilles roma- » nesques du passage d'Annibal; des canaux na- » vigables sont tracés et vont établir des commu- » nications faciles sur tous les points de notre ter- » ritoire, entre la Belgique et Paris par le canal

» de Saint - Quentin , entre le Rhin et le Rhône  
 » par le canal du Doubs , entre la Meuse et le  
 » Rhin par le canal Eugénien : conception sublime  
 » du vainqueur de Belgrade , réalisée par le vain-  
 » queur de Marengo.

» Si des travaux d'une si grande importance  
 » s'exécutent tous en même - temps malgré les  
 » embarras de la guerre , quel aspect imposant pren-  
 » dra donc la France quand le Héros qui nous gou-  
 » verne aura fermé le temple de Janus , et rappelé  
 » dans leur terre natale toutes les merveilles des arts ,  
 » toutes les douceurs de la paix ? »

M. Gosseume prédit aux élèves laborieux les plus glorieuses destinées , et leur montre la part qu'ils doivent avoir à ces ouvrages magnifiques : il paie un tribut d'honneur aux professeurs qui les ont formés , aux Magistrats de la cité et aux Savants de tous les ordres qui applaudissent à leurs efforts ; et , en parlant de l'examineur respectable , choisi par le Gouvernement pour lui donner la mesure de leur connaissance , s'exprime ainsi : » ami des  
 » arts , ami des mœurs , il prouve que les con-  
 » naissances les plus profondes peuvent recevoir  
 » un nouveau lustre par le concours des vertus  
 » morales. Riches , ainsi que lui , des trésors que  
 » vous aurez amassés , comme lui vous paierez  
 » à la patrie les intérêts des avances qu'elle vous  
 » fait ; vous vous ferez chérir par la douceur de  
 » votre commerce ; vous vous ferez estimer par  
 » la

» la pureté de vos principes ; vous vous ferez ad-  
» mirer par la supériorité de vos talents «.

= Le même Académicien a lu un *Mémoire sur les convenances*. Il porte cette épigraphe :

*Quid verum atque decens.*

La vérité et les convenances. ( *Horat. Epist. 1. 1.* )

Nous allons en extraire quelques morceaux.

» Tel était , Messieurs , le noble et délicat emploi  
» que faisait enfin de ses facultés et de ses loisirs l'un  
» des plus beaux génies et des philosophes les plus  
» profonds du siècle d'Auguste. Il avait glorieuse-  
» ment parcouru les routes difficiles du sacré vallon ,  
» franchi d'un vol audacieux les sommets escarpés  
» du Parnasse , célébré dans des vers harmonieux  
» le vainqueur des Titans et le Dieu de la vendange ,  
» les Muses qui l'inspiraient , et Apollon qui lui  
» prêtait sa lyre. Il avait foudroyé les vices corrup-  
» teurs , la licence , l'impiété , le luxe , l'avarice :  
» chanté les vertus publiques et privées , l'amour  
» de la patrie , la valeur , la constance , la justice ,  
» la probité. Appréciateur équitable des talents , il  
» avait consacré ses vers à Asinius Pollio , à Var-  
» ron , à Virgile , ses amis et sés émules dans la  
» carrière des lettres , et à Mécène , le protecteur de  
» tous les talents. Critique judicieux et sévère , il  
» avait poursuivi avec l'arme du ridicule les mau-  
» vais écrivains , les babillards , les importuns , les  
» mannequins de la philosophie ; il avait peint avec

» autant de vérité que de sentiment , les douceurs  
 » de la vie champêtre , les plaisirs variés que fait  
 » éclore chaque saison ; les roses du printemps , les  
 » danses ingénues des Graces décentes , les forêts ,  
 » les grottes , les fontaines , asiles tutélaires contre les  
 » chaleurs de l'été ; les Faunes , les Dryades , les  
 » Naiades qui les embellissent ; l'automne couronné  
 » de pampres ; Vulcain dissolvant le froid et Bac-  
 » chus inspirant la gaieté , tandis que l'hiver en-  
 » chaîne le cours des fleuves et fait gémir les forêts  
 » courbées sous le faix de la neige. Législateur du  
 » Parnasse , il en avait rédigé le Code dans un lan-  
 » gage pur et concis , en plaçant sans cesse l'exem-  
 » ple à côté du précepte ; ainsi , le front paré de  
 » tous les lauriers du Pinde , pouvant sans présomp-  
 » tion se rendre ce témoignage glorieux qu'il avait  
 » érigé un monument plus durable que le bronze ,  
 » plus élevé que les pyramides de l'Egypte , honoré  
 » de ses concitoyens et des premiers personnages  
 » de l'Empire , il se consacre exclusivement à l'étude  
 » de la philosophie ; conservateur de la vertu , sen-  
 » tinelle sévère , il renonce solennellement et dans  
 » les mains de celui qui , ayant reçu son premier  
 » hommage , devait pareillement recevoir le dernier ,  
 » il renonce , dis-je , aux vers et aux autres amuse-  
 » ments frivoles ; son idole chérie est désormais la  
 » vérité et les convenances ; ses trésors sont les maxi-  
 » mes de la sagesse.

» *Nunc itaque et versus , et cœtera ludicra pono ;*  
» *Quid verum, atque decens curo et rogo, et omnis in hoc sum :*  
» *Condo, et compono, quæ mox depromere possim.* (Horat. ibid.)

» Il avait donc une bien haute idée des conve-  
» nances pour les mettre sans hésiter en balance avec  
» la vérité. Oui, Messieurs, et pour le peu que l'on  
» y réfléchisse, on demeurera persuadé que la vé-  
» rité emprunte un nouveau degré d'intérêt du con-  
» cours heureux des convenances, et que, placée  
» hors de ce cercle rigoureux, elle perd aussitôt  
» sa plus brillante parure. . . . .

C'est d'après ces principes que notre confrère par-  
court les divers départements des arts utiles et agréa-  
bles, la poésie épique, dramatique, l'opéra la mu-  
sique, l'éloquence, le dessin, la peinture, l'archi-  
tecture, etc., la mode elle-même, pour montrer ou  
les avantages que les convenances leur procurent,  
ou combien les inconvenances les déparent.

Le cadre étroit dans lequel nous sommes obligés  
de nous renfermer ne nous permettrait pas d'ana-  
lyser tous ces articles ; nous nous contenterons de  
citer quelques passages relatifs à la poésie, la musi-  
que, l'éloquence, la peinture, la mode.

» Avant le siècle de Louis XIV, la poésie fran-  
» çaise n'avait, dit notre confrère, ni la richesse,  
» ni le coloris, ni cette sage retenue qu'ont fait ad-  
» mirer nos poètes célèbres jusque dans leur délire  
» poétique le plus exalté. . . . .

» Ce n'est donc pas dans des auteurs surannés que  
 » je dois chercher mes exemples , c'est chez les fa-  
 » voris de Calliope , de Melpomène et de Thalie ;  
 » c'est dans Milton , le Tasse , dans Corneille , dans  
 » Racine , dans Molière que je regrette de les  
 » trouver.

» Ce n'est pas le défaut d'esprit , d'imagination ,  
 » de verve que l'on peut critiquer dans les ou-  
 » vrages du Tasse et de Milton ; leurs poèmes étin-  
 » cellent de beautés au milieu des écarts , des in-  
 » vraisemblances , des inconvenances qui les dé-  
 » parent. Et en effet , quoi de moins convenant que  
 » ce mélange d'objets sacrés et profanes , d'actions  
 » héroïques et d'enchantements puériles qui rou-  
 » lent sous l'échafaudage des plus beaux vers. . . .

» Voltaire , peut-être trop sévère dans plusieurs  
 » de ses remarques sur Corneille , a blâmé avec  
 » beaucoup de justesse ces descriptions oiseuses  
 » qui donnent à de belles tirades de ce poète , su-  
 » blime en d'autres endroits , l'air et le ton d'une  
 » déclamation de collègue. Que Chimène , faisant céder  
 » l'amour à l'indignation , demande vengeance du  
 » crime de son amant , c'est une chose naturelle ,  
 » mais terrible et faite pour produire le plus grand  
 » effet ; mais cette énumération froide des qualités  
 » du sang de son père , est aussi inconvenante qu'im-  
 » probable. . . . .

» Racine , observateur scrupuleux des conve-  
 » nances , ne s'est pas moins distingué par cette qua-

» lité précieuse que par la pureté de son langage et  
» l'harmonie inimitable de ses vers. . . . .

» Si quelquefois il s'écarte des convenances , son  
» embarras se décèle aussi-tôt ; il se trouve à la  
» gêne dans un élément qui n'est pas le sien , et  
» ne peut racheter par les plus beaux vers les  
» désavantages de cette lutte inégale contre la na-  
» ture. J'opposerai pour le prouver le récit de  
» Théramène dans Phèdre , et celui de Josabeth  
» dans Athalie : l'un et l'autre d'ailleurs sont des  
» chefs-d'œuvre d'élégance et de correction.

» La description de Théramène est trop détaillée ,  
» trop soignée. . . . . La douleur n'a point cette  
» marche compassée , ce langage emphatique , ces  
» descriptions minutieuses. Etait-ce la circonstance  
» de mettre à contribution toutes les fleurs de la  
» rhétorique pour exposer les particularités d'un  
» événement qui demandait la plus grande simpli-  
» cité dans la narration , et un laconisme plus élo-  
» quent que les phrases qu'il débite.

» Au contraire , dans le récit de Josabeth tout  
» est simple , décent , nécessaire. Ses souvenirs  
» cruels de la barbarie d'Athalie , ses services na-  
» turellement rendus à un faible enfant qu'elle ré-  
» chauffe sur son sein , qu'elle ranime par ses larmes ,  
» et dont les premiers mouvements semblent à sa  
» tendresse l'expression de la reconnaissance : ses  
» craintes , sa résignation , son invocation. . . . .  
» c'est l'éloquence du cœur , le langage de la nature ,  
» le triomphe du sentiment , etc. , etc. B 3

En parlant de la musique , M. Gosseaume s'exprime ainsi :

» La musique n'étant pour toutes les langues  
 » qu'une parure ajoutée à un discours mesuré , un  
 » moyen d'en faire ressortir les beautés , de lui  
 » faire faire sur les esprits une impression plus  
 » vive , de les graver plus profondément dans la  
 » mémoire ; toutes les langues d'ailleurs ayant un  
 » génie particulier , il est visible qu'il y a néces-  
 » sairement autant de musiques différentes qu'il y  
 » a de langages divers , et que la musique d'une  
 » langue ne saurait être adaptée à une langue qui  
 » diffère de la première. C'est donc une inconve-  
 » nance d'associer par exemple à des paroles fran-  
 » çaises , de la musique italienne. Mais si le compo-  
 » siteur n'est pas familier avec la prononciation et  
 » la prosodie française , ce n'est plus alors contre  
 » les convenances seules qu'il s'expose à pécher ,  
 » c'est contre la vérité même sans laquelle rien n'est  
 » intéressant. . . . . Il suit de ce qui vient d'être  
 » dit que plus un poème est magnifique , plus  
 » il est difficile de le mettre en chant. Les chœurs  
 » sublimes d'Athalie et d'Esther ont été l'écueil de  
 » tous les musiciens qui ont essayé de les traiter :  
 » et en effet , par quel charme nouveau parviendra-  
 » t-on à relever ces chefs-d'œuvre d'éloquence et  
 » de sentiment ? Et si la musique n'ajoute rien à  
 » la beauté du poème , elle a manqué son but  
 » et n'est plus qu'un ornement parasite. Il suit en-

» core que plus les paroles sont belles , harmo-  
» nieuses , sentimentales , moins la musique qui les  
» accompagne doit être travaillée et bruyante. . . . .

» On peut donc répondre à ces questions intéres-  
» santes pour les amateurs des scènes lyriques ,

» Pourquoi nos plus jolis opéra-comiques doivent-  
» ils si peu à la musique ? Pourquoi et à quel prix  
» la musique fait-elle passer tant de paroles niaises  
» et insignifiantes ? . . . . .

» L'éloquence sacrée et l'éloquence profane pé-  
» chaient également contre la loi des convenances ,  
» lorsque Bourdaloue , Bossuet , Fénelon , Paschal ,  
» Cochin , d'Aguesseau , etc. , vinrent les ramener  
» à leurs véritables principes , et montrer comment  
» il était possible de parer et d'embellir les vérités  
» les plus austères. . . . .

» Ce n'était pas assez de ces écarts scientifiques  
» qui déparaient la chaire et le barreau ; les concetti  
» italiens y tenaient encore une place importante.  
» . . . . . Despréaux en fait en peu de mots  
» l'histoire et la censure. (*Art poétique.*) . . . . .  
» Tandis que des orateurs et des poètes fameux con-  
» tribuaient par leur exemple à la proscription du  
» mauvais goût , Thalie le poursuivait avec les traits  
» de la satire. La comédie des plaideurs en fit une  
» justice éclatante ; mais elle critiqua avec tant de  
» politesse qu'elle fit rire jusqu'aux originaux qui  
» lui avaient fourni ses personnages «.

Nous n'extrairons que cette phrase de l'article peinturé ; elle nous a paru l'expression et le vœu de tous les cœurs honnêtes.

» J'aurai le courage , dit notre confrère , de m'é-  
» lever contre la licence des artistes les plus dis-  
» tingués , quand ils offrent à nos regards des nu-  
» dités que la pudeur réproûve. Il est dans la pein-  
» ture comme dans la poésie une décence , une  
» honnêteté qu'on ne viole pas impunément ; et la  
» fameuse ceinture de Vénus n'est pas moins un trait  
» sublime de morale qu'un chef-d'œuvre de com-  
» position. «

M. Gosseaume passe ensuite à l'article de la mode :

» Je n'aurai pas , dit-il , la témérité d'attaquer les  
» décrets absolus d'une déesse fantastique et légère ,  
» qui , sans besoin d'autorités , sans autres raisons  
» que ses caprices , détermine , entraîne , subju-  
» gue les volontés les plus rebelles. J'accorde sur  
» ce point une liberté illimitée , pourvu que l'intérêt  
» général et particulier n'en souffrent aucun détri-  
» ment. . . . .

» Mais je ne suis plus indifférent aux inconvenances  
» de n'estimer , de n'adopter que les produits des  
» fabriques étrangères , de braver les saisons les  
» plus rigoureuses dans une nudité presque absolue ,  
» parce que ces caprices dangereux compromettent  
» l'existence d'une classe d'hommes industrielle et

» nombreuse , portent à la santé de la plus belle  
» portion de la société des atteintes funestes , et  
» coûtent des larmes amères à l'amitié et à la ten-  
» dresse. « . . . . .

M. Gosseume termine son mémoire par le para-  
graphe qui suit :

» Si la vérité est la vertu d'un cœur honnête ,  
» le respect pour les convenances est la marque  
» d'un bon esprit ; les convenances sont en morale  
» ce que les affinités sont en physique ; les conve-  
» nances font les traités , sont le principe de leur  
» stabilité , le gage de la paix et du bonheur do-  
» mestique ; elles sont le régulateur des beaux arts  
» et le frein qui les empêche d'errer à l'aventure.  
» Ce sont elles qui ont formé les sociétés littéraires  
» et qui les soutiennent avec honneur , en faisant  
» asseoir la considération à côté du travail , la po-  
» litesse à côté de la critique , l'estime à côté de  
» l'émulation , la modestie à côté du savoir ; et , pour  
» me résumer en deux mots par la répétition pres-  
» que littérale de mon texte :

» Rien d'estimable sans la vérité ,

» Rien d'aimable sans les convenances. «

= M. *Boistard de Glanville* , Académicien résident ,  
qui consacre non-seulement au plus agréable des  
arts , mais à l'étude assez aride des langues mortes  
et vivantes , un âge que tant d'autres abandonnent  
aux amusements et aux plaisirs , nous a donné la tra-

duction d'un ouvrage espagnol , de don Benito Pardo de Figueroa , intitulé : *Examen analytique de la transfiguration de Raphaël*. Cet examen assez long , rempli d'observations fines , justes et bien propres à former le goût des jeunes artistes , est divisé en quatre sections , dont la première offre la description du tableau de Raphaël et des réflexions sur sa composition ; dans la seconde , on en examine le dessin ; dans la troisième , l'expression ; et dans la quatrième , le clair-obscur.

La traduction française de cet excellent examen est aujourd'hui d'autant plus intéressante , et l'on doit savoir d'autant plus de gré à M. de Glanville de nous l'avoir donnée , que ce chef-d'œuvre du prince de l'école d'Italie , est le morceau le plus précieux en son genre que présente l'immense collection du musée Napoléon ; qu'il n'est peut-être personne dans cette assemblée qui n'ait vu , qui n'ait admiré ce superbe tableau ; je dis admiré , car le propre du vrai beau est de plaire à tous les yeux et d'enlever tous les suffrages. Avec quel nouvel intérêt , je dirais presque avec quel enthousiasme , ne le reverrait-on pas après avoir lu et médité l'ouvrage dont notre collègue nous donne la traduction ?

Nous n'en citerons que quelques morceaux pour donner une idée de l'ouvrage de Figueroa , et de la traduction de M. de Glanville.

Dans la première section , en parlant du Christ , il s'exprime ainsi :

» En examinant cette distribution ( des draperies ),  
 » l'on verra que le génie philosophique de Raphaël  
 » se représenta tous les effets que devait causer la  
 » résistance de l'air atmosphérique sur la draperie  
 » d'un corps qui se soutient perpendiculairement  
 » au-dessus de la surface de la terre. Le grand art  
 » de ce peintre célèbre fut donc de choisir une  
 » attitude et des vêtements tels que , combinés  
 » entr'eux , ainsi qu'avec la suspension dans les  
 » airs , ils produisissent naturellement dans toute la  
 » figure , la beauté , la noblesse et la majesté réunies  
 » au plus haut degré possible. . . . .

» La robe plus blanche que la neige , pleine de  
 » transparence et de fluide aérien ; l'attitude extati-  
 » que des bras et de la tête ; l'expression de bonté  
 » et de tendresse qui brille éminemment sur sa di-  
 » vine figure ; un clair-obscur d'un artifice admira-  
 » ble ; enfin , son contraste avec les formes austères  
 » et l'air vénérable des deux Prophètes , ainsi qu'avec  
 » l'attitude d'humiliation et d'étonnement des trois  
 » apôtres , tels sont les moyens dont se servit Ra-  
 » phaël pour réaliser l'effet de la principale figure ,  
 » en répandant sur elle un ton céleste qui surprend  
 » et frappe d'étonnement l'observateur. . . . .

» Cessons de porter nos regards sur le sommet de  
 » la montagne , abaissons-les vers sa partie inférieure  
 » qui est aussi celle du tableau. Comme la scène  
 » change ! . . . . . Le génie de Raphaël , aussi sublime  
 » que fécond , a donné une attitude et une expres-

» sion différente à chacune des quinze figures prin-  
 » cipales , placées en la partie inférieure du ta-  
 » bleau , et quoiqu'il y en ait quatre autres éloi-  
 » gnées et dont on ne découvre que les têtes , les pas-  
 » sions qu'elles expriment n'en sont pas moins bien  
 » déterminées. . . . .

» Mais voici le triomphe de l'art , c'est d'avoir fait  
 » ensorte qu'une figure ( celle de l'Energumène ) ,  
 » qui n'était faite ce semble que pour exciter l'hor-  
 » reur , fût précisément celle qui inspirât le plus de  
 » compassion. C'est là où ce fameux peintre a donné  
 » une nouvelle preuve de son heureux génie et de sa  
 » profonde connaissance du cœur humain. Il a placé  
 » le jeune infortuné au milieu de sa famille désolée.  
 » D'un côté , sa sœur aînée , dont les traits sont pleins  
 » de beauté et de délicatesse , implôre le secours  
 » de tous ceux qu'elle rencontre , et montre de ses  
 » deux mains la poitrine oppressée de ce malheu-  
 » reux ; de l'autre , la plus jeune , le visage mouillé  
 » de larmes et en proie au chagrin , intéresse autant  
 » par sa douleur que par sa jeunesse et sa beauté ;  
 » le père , enfin , portant empreinte sur son visage  
 » l'expression la plus vive des angoisses et de la  
 » sensibilité paternelle , va réveiller la pitié jusqu'au  
 » fond du cœur le moins compatissant. Tout le dou-  
 » loureux de ces objets attendrit l'observateur , et ,  
 » versant dans son ame une douce compassion , affai-  
 » blit en grande partie l'idée que causerait iso-  
 » lément la situation de l'Energumène ; aussi

» fixe-t-on ensuite la vue sur lui, non-seulement sans  
» répugnance, mais encore avec pitié et commiséra-  
» tion. « . . .

Nous regrettons que les bornes trop étroites d'un  
extrait, nous forcent à ne citer qu'un mot des trois  
autres sections.

» Le dessin de Raphaël paraît absolument original,  
» et ne laisse rien voir de ce ton d'imitation littérale  
» ou copie de l'antique qui se remarque si facile-  
» ment dans les ouvrages des autres artistes. Cepen-  
» dant il est hors de doute qu'il admira et imita les  
» modèles de la Grèce et de Rome. . . .

» D'où peut venir l'étonnement général que pro-  
» duit en nous le dessin de Raphaël et l'admira-  
» tion qu'il a excitée dans tous les artistes depuis  
» trois siècles ? Sans doute il vient de son excellence  
» et de sa supériorité. Ce grand peintre prit des  
» anciens la symétrie ou la connaissance des meil-  
» leurs proportions, l'élégance des formes et les  
» principes généraux de la disposition et du plié des  
» draperies ; mais il trouva l'ame, le mouvement,  
» la vie dans la nature elle-même. . . .

» L'art de disposer et de plier les diverses drape-  
» ries des figures, n'est pas non plus une des par-  
» ties les moins difficiles et les moins importantes du  
» dessin ; et certainement sur ce point on est obligé  
» d'accorder la palme à Raphaël ; aucun peintre ne  
» les a traitées avec autant de beauté et de naturel. . .

» Personne n'a jusqu'à présent égalé Raphaël dans  
» la force, la noblesse et la vérité avec laquelle il  
» a manifesté les affections de l'ame par les diver-  
» ses expressions de la physionomie, ainsi que par  
» les attitudes et les mouvements de ses figures.  
» On peut dire que, dans cette partie, la plus su-  
» blime du dessin comme la plus essentielle de l'art  
» de la peinture, ce grand maître brilla sans ri-  
» vaux, et qu'il est en même-temps le modèle le  
» plus parfait qu'on puisse proposer à ceux qui  
» veulent faire des progrès rapides. » . . . . .

L'auteur distingue deux sortes de clair-obscur, l'un particulier, qui résulte de l'incidence de la lumière sur chaque objet; l'autre général, qu'il appelle le système de la distribution et de l'accord de la lumière et des ombres qui doivent se trouver rapprochées dans un tableau de manière à produire le plus grand effet possible. Il ajoute, en parlant du tableau de la Transfiguration :

» Si l'effet général est prodigieux, celui de chaque  
» groupe, pris en particulier, ne l'est pas moins.  
» La clarté, la hardiesse, le relief qui s'y remar-  
» quent, frappent d'admiration l'individu le moins  
» sensible, et l'agréable harmonie des jours et des  
» ombres repose tranquillement les yeux de l'ob-  
» servateur.

» La dégradation et l'emploi des teintes dans les  
» différents plans de ce tableau, est le fruit de l'art

» le plus perfectionné et de l'intelligence la plus con-  
» sommée ; aussi l'illusion de la perspective aérienne  
» est on ne peut plus complète «.

= M. *Desoria* , peintre , professeur de dessin au  
lycée, et Académicien résident , a lu des *Réflexions*  
*sur Nicolas Poussin*.

» Je vais , dit-il , esquisser quelques traits de la  
» vie du grand peintre qui fut votre compatriote ;  
» je vais vous parler du Poussin. Peut-être le senti-  
» ment qui m'anime sera-t-il un titre auprès de ceux  
» qui m'écoutent pour mériter leur indulgence. Le  
» peintre ne devrait parler qu'avec ses pinceaux. Ce  
» serait donc ici le cas de se taire et d'admirer.

» Mais la vénération que j'ai pour le Poussin ,  
» m'entraîne malgré moi ; je me plais à contempler  
» un homme qui mérite le nom de grand , parce  
» qu'il réunit aux qualités éminentes du génie , les  
» vertus d'un sage. Quoique frappé du souvenir de  
» ses savantes productions , je ne vous soumets que  
» quelques réflexions sur ses chefs-d'œuvre et sur  
» son caractère. Plusieurs auteurs en ont parlé ;  
» Felibien sur-tout , qui fut son contemporain et  
» son ami , a célébré ce rare génie avec les accents  
» de la vérité. Il serait donc oisieux , après cet écri-  
» vain , de faire un éloge historique du Poussin ;  
» M. de Cambry même , malgré ses lumières sur  
» l'antiquité et les beaux arts , n'a parlé de ce grand  
» homme que sous le titre modeste d'*Essai* «.

Aussi M. Desoria s'attache-t-il à peindre dans le Poussin peut-être moins encore l'artiste immortel si justement surnommé le Raphaël de la France, l'homme de génie, que le sage et le philosophe. Les chefs-d'œuvre du Poussin ont marqué sa place parmi les plus grands artistes. Cette justice lui a été rendue par tous ceux qui en ont parlé; mais peut-être n'ont-ils point assez fait sentir » combien ses qualités morales ont contribué à son bonheur, et que » par-là il doit servir autant de modèle aux artistes, » pour la conduite qu'ils doivent tenir dans l'art » qu'ils professent, que par les chefs-d'œuvre qu'il » a laissés «.

Le Poussin dans Rome, sans fortune, sans appui, mais » tout entier au travail, repoussait tous les » obstacles et fortifiait en lui, par l'amour de l'art, » cet esprit d'indépendance et de modération qui » fit toujours le fond de son caractère «. Bientôt, riche de toutes les connaissances nécessaires à la perfection de son art, sa renommée passa les Monts, parvint en France, et se répandit dans toute l'Europe.

Sa patrie revendiqua des talents qu'elle croyait devoir lui appartenir. Le surintendant des finances, M. Desnoyers, le sollicita en vain de revenir en France. Le roi lui-même lui écrivit une lettre pleine d'affection; il fallut que M. de Chanteloup allât le chercher et l'aménât à Paris. Il y fut chargé par le roi, de deux tableaux, l'un pour Saint-Germain-en-Laye,

en-Laye , l'autre pour Fontainebleau , et d'un autre pour les jésuites. Ces chefs - d'œuvre irritèrent la médiocrité.

» Le Poussin , dès son arrivée à Paris , avait fait  
 » naître la jalousie dans l'ame de ses confrères ,  
 » mais il la fortifia par son caractère qui ne lui per-  
 » mettait pas de composer avec personne aux dépens  
 » de la vérité. Un goût pur et exercé , qu'il rappor-  
 » tait d'Italie , lui rendait insupportable la manière  
 » lourde et rocailleuse qui régnait alors ; il com-  
 » mença donc , en faisant ses dessins de la grande  
 » galerie du Louvre , par changer les dispositions  
 » qu'on avait adoptées. Dès-lors , l'amour - propre  
 » irrité fit tout pour le perdre ; ses ennemis se réu-  
 » nirent et gagnèrent jusqu'aux personnes qui , à  
 » son arrivée , l'avaient accueilli avec transport. «

C'est à cette occasion qu'il adressa à M. Desnoyers une lettre qu'il termine par ces mots : *j'écris , j'agis pour rendre témoignage à la vérité , et ne tomber jamais dans la flatterie , qui sont trop opposées pour se trouver ensemble.*

Le Poussin retourna en Italie , et dit à sa patrie un éternel adieu. Mais il y avait laissé de justes appréciateurs de son mérite et de ses talents. Ils se firent un devoir de lui demander des tableaux. Ceux du ravissement de Saint-Paul , des sept sacrements , de la manne , de l'enlèvement des Sabines , ont été faits pour des amateurs français.

Nous regrettons de ne pouvoir ici transcrire tout  
*S. publ. 1805.*

ce que dit notre collègue sur ces divers chefs-d'œuvre. Après en avoir cité encore plusieurs autres , il s'écrie avec le véritable enthousiasme d'un artiste :

» Quand je vois un tableau du Poussin , je sens  
 » l'impossibilité d'exprimer ce que j'éprouve ; j'ad-  
 » mire , je contemple et je suis dans un recueil-  
 » lement qui concentre en moi toutes mes facultés.  
 » Il est d'ailleurs des tableaux dont on ne peut don-  
 » ner qu'une faible idée. Qui pourrait , par exem-  
 » ple , faire une analyse digne de ce fameux ta-  
 » bleau du déluge , dernier chef-d'œuvre du Pous-  
 » sin , dont la main à cette époque tremblait tel-  
 » lement qu'il lui fallait dix jours pour écrire  
 » une lettre ! Est-il une plus grande preuve de la puis-  
 » sance du génie sur l'humanité souffrante ? . . . .  
 » Le caractère du Poussin était inaltérable , parce  
 » qu'il était le résultat de la simplicité de ses mœurs.  
 » Un amour du travail qui ne l'a jamais quitté , lui  
 » faisait regarder avec indifférence l'éclat et les ri-  
 » chesses ; et , comme il était très-instruit , il n'avait  
 » pas besoin des plaisirs bruyants pour le distraire.  
 » Il se délassait de ses travaux dans le cercle inté-  
 » ressant de quelques amis. Cette manière d'être ,  
 » qui convient si bien à l'homme de génie , à l'hom-  
 » me qui vit pour l'étude , avait donné au Poussin  
 » cette modération dans les goûts dont il a constam-  
 » ment suivi les principes. «

Chacun se rappelle sa réponse au Cardinal qui le plaignait de n'avoir pas un seul domestique. *Et moi,*

*Monseigneur* , je vous plains bien davantage d'en avoir tant. » Y a-t-il parmi les philosophes de l'antiquité , remarque notre collègue , une réponse plus fine et qui renferme un plus grand sens? »

Lorsque le Poussin envoyait en France un tableau , il était dans l'usage de mettre derrière le prix qu'il en voulait. Plus d'une fois les amateurs auxquels ces tableaux étaient destinés le doublèrent. Le Poussin renvoya chaque fois l'excédent de la somme qu'il avait demandée. Il connaissait cette *aurea mediocritas* , dont Horace fait l'éloge. La pension que lui avait accordée Louis XIII et que Louis XIV lui fit toujours exactement payer , le produit de ses tableaux lui avaient procuré cette honnête aisance qui suffit à quiconque sait mettre des bornes à ses désirs et qui sent le prix de l'indépendance. » L'unique passion du Poussin était le désir de la vraie gloire , le sentiment de l'immortalité ; il était persuadé qu'un tableau ne vaut pas absolument par l'argent qu'on en retire , mais par le mérite qu'il renferme. «

M. Desoria termine ses *réflexions* par celle-ci :  
 » Heureuse Contrée qui a produit le grand homme  
 » qui mérite tant d'admiration , tu ne peux être  
 » qu'un terrain fertile pour les mœurs et pour le génie ! Mais parmi les hommes célèbres qui te doivent le jour , s'il te plaît d'y faire paraître encore un grand peintre , qu'il ait toujours présent à l'esprit l'illustre Poussin , qu'il attende les mêmes révers ,

» parce que le sentier de la gloire est rempli d'é-  
» pines , mais que , pour en triompher avec le même  
» avantage et la même dignité, il prenne comme  
» lui la vertu pour égide ! «

= M. l'abbé *Baston* , vicaire général , Académicien résident , a lu un *Examen des Réflexions du lord Bolyngbrocke sur l'exil.*

» Des français de toutes les classes étaient à peine  
» arrivés en Angleterre où ils venaient se réfugier ,  
» qu'on publia en leur langue les *Réflexions* de  
» Bolyngbrocke et qu'on leur en dédia la traduction.  
» Elles eurent , remarque notre collègue , une infi-  
» nité de lecteurs ; je ne m'appercus pas qu'elles  
» en eussent consolé beaucoup «.

Cette observation donna lieu à M. Baston de méditer l'ouvrage du Philosophe anglais , pour se rendre compte à lui-même de son peu de succès. Il en trouve la raison dans les arguments mêmes de l'auteur. Il sentit par sa propre expérience qu'avancer , comme le fait Bolyngbrocke , que l'exil n'est point un mal , que ce n'est qu'un simple déplacement ; que chercher à appuyer un pareil paradoxe sur l'exemple de ces coupables qui fuient moins le lieu qui les a vu naître que le supplice qu'ils ont mérité , et qui n'abandonnent leur patrie que pour aller dans une terre étrangère chercher l'impunité de leurs forfaits , c'est une atrocité : qu'enfin citer en preuves les hommes que l'ambition ou

la soif des richesses transportent loin de l'héritage paternel , c'est appuyer un paradoxe par un sophisme qui ne peut en imposer à personne , puisque ces hommes , qui s'exilent volontairement , non-seulement nourrissent l'espoir de revoir leurs foyers , mais se flattent de revenir dans leur patrie jouir des honneurs ou des richesses qu'ils auront acquis.

Les circonstances qui accompagnent un exil forcé , la privation de ses amis , de sa famille , cette privation si pénible , si déchirante est presque nulle aux yeux de Bolyngbrocke. Les preuves qu'il prétend donner en faveur d'une assertion aussi révoltante sont combattues par notre collègue d'une manière à plaire à toutes les âmes sensibles et à faire l'éloge de son cœur. Cette réfutation forte de raisons est écrite avec autant de solidité que de sentiment.

= M. Gourdin a communiqué la *Notice bibliographique* de deux ouvrages imprimés dans le 15<sup>e</sup> siècle , l'un de 1495 , intitulé : *Liber chronicorum* ; l'autre de 1497 , est l'*Histoire de France* , écrite en latin par Robert Gaguin. Ces deux notices font partie de plus de 300 qui ne tarderont point à être données au public , et prouveront combien la bibliothèque municipale de Rouen est riche dans ce genre de monuments typographiques.

= Le même a lu une *Dissertation* dans laquelle il examine quelle est l'écriture qui a été portée en Grèce ; il se demande 1<sup>o</sup> si c'est Cadmus qui a

porté les lettres en Grèce ? 2° de combien de lettres était composé l'alphabet de Cadmus ? 3° les lettres portées en Grèce étaient-elles les lettres égyptiennes ou les lettres phéniciennes ?

Après avoir examiné ces questions et discuté les sentiments pour et contre des écrivains anciens et modernes qui en ont parlé, il passe ensuite à l'examen des questions suivantes : d'où venait l'écriture Cadméenne ? Quelle est l'écriture alphabétique la plus ancienne, celle qui a donné naissance à toutes les autres ?

» Par ce que nous avons rapporté en traitant des  
» premières questions, il paraît que les savants ont  
» plutôt tranché que résolu la difficulté en donnant  
» indifféremment à la première écriture le nom d'hé-  
» braïque et de phénicienne.

» En supposant actuellement que ces deux écri-  
» tures soient la même sous deux noms différents,  
» il reste à examiner si l'écriture phénicienne était  
» l'hébreu quarré ou le samaritain. «

M. Gourdin, après avoir rassemblé les autorités et des savants et des médailles en faveur de l'une et de l'autre opinion, conclut avec l'auteur des Voyages du jeune Anacharsis, l'abbé Barthelemi, » que les lettres les plus anciennes connues, ne » sont point l'hébreu quarré ou les lettres assy- » riennes, comme plusieurs l'ont prétendu, mais » les lettres samaritaines, qui sont les véritables

» phéniciennes. C'est donc , dit-il , des caractères  
» samaritains que tous les autres ont tiré leur ori-  
» gine. «

Bruce , dans son *Voyage aux sources du Nil* , a avancé que l'écriture alphabétique primitive , dont les caractères ont passé dans tout l'univers avec les modifications , les altérations que le temps , les mœurs des nations y ont apportées , sont les lettres éthiopiennes.

M. Gourdin se propose de faire , de l'examen de cette opinion de Bruce , le sujet d'une nouvelle dissertation.

= Le même secrétaire a lu des *Observations sur des urnes funéraires trouvées à Canville près Yvetot , département de la Seine-Inférieure.*

Les fragments de deux grands vases de terre , quelques morceaux d'une petite urne de grès et d'une fiole de verre blanc , un vase de verre d'une forme quarrée avec une anse , au fond extérieur duquel on trouve en relief des lettres romaines , mais dont une partie ne peut se lire , parce qu'elle a été manquée dans le moule , dans ce vase quelques os de mort à demi-brûlés , voilà les restes funéraires trouvés à Canville , et que M. le Préfet a adressés à l'Académie , en l'invitant de déterminer à quel siècle ils pouvaient appartenir.

La compagnie ayant chargé M. Gourdin de s'en occuper , il s'est proposé ces quatre questions :

1° ces restes de monument funèbre et le vase qui contenait des ossements brûlés appartiennent-ils au Christianisme ? 2° Sont-ils des monuments Romains ? 3° Peut-on les attribuer aux Francs ? 4° Remontent-ils jusqu'aux Gaulois ?

1° Ces monuments n'offrant aucun des caractères que l'on rencontre dans de pareils monuments chrétiens, ceux de Canville ne peuvent appartenir au Christianisme.

2° Si ces restes funèbres étaient ceux d'un Romain, il est prouvé qu'ils ne pourraient être que ceux d'un esclave, d'un affranchi ou au plus d'un citoyen absolument privé de fortune. Or, les Romains n'avaient dans les Gaules que des magistrats ; ils y entretenaient quelquefois des armées ; mais le monument de Canville ne peut être celui d'un magistrat ou d'un chef de légion, ni même celui d'un simple légionnaire. Ce n'est donc point un monument Romain.

3° Ce n'est point non plus la sépulture d'un Franc, parce que chez les Francs on ne brûlait point les morts, et que, dans leurs monuments funèbres découverts dans l'Artois, dans la Picardie et dans la Normandie, on rencontre ordinairement des haches de pierre et même de fer.

4° Les Gaulois étaient dans l'usage de brûler leurs morts ; cette coutume a duré parmi eux, même après l'établissement du Christianisme. Or, dans le vase

de verre de Canville , on a trouvé des os demi-brûlés.

Quant à la petite urne de grès , et à la petite fiole de verre blanc dont il nous reste à peine quelques fragments , on ne peut les regarder comme des urnes lacrimatoires , mais plutôt comme de petits meubles qui avaient appartenu à la personne à laquelle était destiné ce tombeau. Cela est appuyé sur les usages établis chez les Gaulois.

De toutes ces observations , M. Gourdin conclut que le monument de Canville paraît appartenir à un Gaulois et à un Gaulois pauvre , qu'il est des derniers temps de la domination romaine dans les Gaules , et que par conséquent il ne peut remonter au-delà du quatrième siècle.

= M. *David* , graveur à Paris , Académicien non résident , nous a envoyé une *Estampe* de sa composition , représentant BONAPARTE à la bataille de *Marengo*. L'artiste a choisi l'instant où l'on vient lui annoncer la mort du général Desaix , instant précieux pour l'histoire du Héros qui nous gouverne ; car la sensibilité du cœur est une qualité que l'on se plaît à admirer dans les hommes extraordinaires , et l'on ne remarque point sans émotion la douleur se peindre sur le visage de celui qui , dans le moment , était occupé à fixer la Victoire , qui semblait , pour la première fois , vouloir lui être infidelle.

= M. *Tardieu* , Académicien résident , a invité

L'Académie à aller voir *deux grands Tableaux* de sa composition , dont l'un , de 11 pieds  $\frac{1}{2}$  de long sur 8 de haut , représente la scène déchirante où un frère , pour sauver sa propre vie , coupe la tête à son frère. On sait qu'Agamède et Trophonius , architectes habiles , avaient bâti le temple de Delphes et la trésorerie d'Hiricus ; en élevant ce dernier édifice ils s'étaient réservé les moyens , connus à eux seuls , d'y pénétrer ; on s'en apperçut , des pièges furent dressés , et c'est l'instant où Agamède est arrêté par ce piège que notre confrère a saisi. Que de passions à rendre à-la-fois ! La douleur , la crainte , la pitié , le désespoir ! Voilà ce que l'on remarque , non-seulement sur le visage des deux personnages , mais jusque dans toute l'habitude de leur corps , jusque dans le moindre muscle.

Le second tableau , qui a 13 pieds de long sur 11  $\frac{1}{2}$  de haut , représente la mort du Corrège. Il arrive au sein de sa famille et y expire de la fatigue d'un voyage pénible ; il jette aux pieds de sa femme et de ses enfants les deux cents livres en monnaie de cuivre qui causent sa mort. Que de passions diverses se peignent à-la-fois sur tous les visages et dans toutes les attitudes : la joie , l'étonnement , l'effroi , la douleur !

Nos confrères , parmi lesquels nous comptons des artistes distingués et des connaisseurs délicats , ont vu avec plaisir ces deux tableaux , et ont rendu justice au génie , aux connaissances et aux talents de M. Tardieu.

= Pourquoi , en parlant des productions des artistes qui appartiennent à l'Académie , faut-il que notre satisfaction soit troublée par des regrets. Nous avons perdu dans cette classe un homme estimable par ses talents et par ses qualités personnelles , M. Jadouille ; son éloge , composé par M. Vauquelin , sera lu dans cette séance.

= Nous avons reçu de M. *Toussain de Richebourg* , Académicien non résident , une petite brochure ayant pour titre : *Avis aux Français* , ou *Prospectus* de quelques renseignements utiles aux familles et aux particuliers , même à ceux qui s'occupent de l'histoire de l'empire français.

Notre laborieux confrère , toujours inspiré dans ses travaux par le désir d'être utile aux autres , prévient qu'ayant en sa disposition un recueil considérable de titres de propriété , il se fera un plaisir d'obliger toutes les personnes qui désireraient les renseignements qu'il serait à même de leur donner. C'est sans doute dans ce trésor qu'il puisera les richesses relatives à l'histoire de cette province , qu'il nous annonce et qu'il promet de nous communiquer.

TELLES SONT , Messieurs , les diverses productions littéraires dont nous avons à vous rendre compte. Vous verrez , par l'exposé que va vous faire M. le Secrétaire pour la partie des sciences , que son domaine paraît cultivé avec beaucoup plus de soin et plus d'ardeur. N'en soyons point étonnés : les scien-

ces ont guidé les premiers pas du Héros qui gouverne ce vaste Empire ; les sciences marchent sans cesse à côté de son génie. Ne croyez cependant point que les lettres y aient perdu ; elles unissent leur flambeau à celui des sciences , et les Muses sévères , autrefois éloignées des Muses agréables , se donnent aujourd'hui la main comme les Grâces. Non , Messieurs , les lettres n'ont rien perdu. Le siècle d'Auguste fut celui de Virgile , et , sous l'empire de NAPOLÉON , la nature , n'en doutons point , trop jalouse de sa gloire , fera naître un nouvel Homère pour chanter ce nouvel Achille.



NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. JADOLLE ;

*Par M. VAUQUELIN.*

*Marie-Nicolas Jadolle* naquit en cette ville en 1756. Un penchant irrésistible l'appela de bonne heure dans la carrière des arts du dessin. Ses premiers essais , sans autre guide qu'un goût naturel , et l'avidité avec laquelle , dès sa plus tendre jeunesse , il parcourait les recueils d'estampes gravées d'après les plus grands maîtres , décélérent en lui les germes du talent qu'il déploya dans la suite , et fixèrent sa vocation.

Cependant il éprouva dans les commencements les plus rudes contradictions , et eut souvent à combattre entre le respect filial , dont il ne s'écarta ja-

mais, et la passion qui l'entraînait vers un art dont les charmes l'avaient déjà séduit.

Que deviendrait le jeune homme doué des plus heureuses dispositions, si, abandonné aux seules ressources de son génie, il était obligé de parcourir sans guide les sentiers difficiles qui conduisent à la gloire dans la carrière des arts ? Il lui faut des conseils et des secours capables de faciliter et d'abrégier sa marche ; il lui faut une école où se trouvent réunis tous les genres de leçons et d'exemples nécessaires au but qu'il se propose d'atteindre.

Le jeune Jadouille eut l'avantage de trouver tout cela dans l'École de dessin, peinture et architecture, qu'avait créée et que dirigeait feu M. Descamps, qui siégea long-temps parmi nous, et dont la mémoire sera à jamais gravée dans le cœur de ses élèves. Que dis-je, il trouva plus qu'il n'avait osé espérer, puisqu'il trouva dans cet illustre professeur un second père, qui, non-seulement l'aida de ses conseils, mais lui procura encore les moyens de se livrer à l'étude avec sécurité.

Notre collègue profita des avantages inappréciables qui lui étaient offerts, et travailla avec cette ardeur et cette constance qui seules peuvent conduire à des succès. Aussi remporta-t-il en peu d'années tous les prix des classes qu'il avait parcourues. Il se livra ensuite à modéler sur le nu ; et après s'être long-temps exercé dans ce genre d'étude, il alla se perfectionner à Paris, où il entra dans l'École du célè-

bre Michel-Ange Slodtz , auquel il avait été recommandé , et qui eut toujours pour lui une affection particulière.

Notre jeune compatriote redoubla encore de zèle et d'efforts à la vue des beaux plâtres moulés sur l'antique , et des chefs-d'œuvre que renfermait déjà la capitale. Il y puisa ce goût simple et sévère qui fit dans la suite le caractère distinctif de ses productions ; enfin , il ne négligea aucune des parties constitutives de l'art qu'il avait embrassé.

Si , sous ce rapport , notre collègue jouissait paisiblement du plaisir de se livrer au travail et à l'étude , néanmoins un sentiment secret le rappelait sans cesse au sein de sa famille ; il ne put y résister , il revint dans sa ville natale après dix-huit mois d'absence , et s'y fixa pour toujours.

Il eut le bonheur d'y retrouver son premier maître , qui ne l'avait jamais perdu de vue , et dont la bienveillance lui procura l'occasion de se faire connaître. Ce fut à cette époque qu'il fit les deux figures qui étaient placées dans les niches du portail de l'église Saint Yon. Ce premier ouvrage donna l'idée la plus avantageuse de ses talents.

A-peu-près dans le même temps , on entreprit la reconstruction du portail de l'église de Sainte Croix-Saint-Ouen ; M. Jadouille fut chargé de faire toutes les sculptures qui devaient orner ce grand projet , qui eut son exécution. On y remarquait particulière-

ment un vaste bas-relief, représentant l'exaltation de la Croix, et quatre figures de ronde-bosse, de neuf pieds de proportion. Ces ouvrages soutinrent et augmentèrent la réputation de leur auteur.

Après ces preuves réitérées d'un vrai talent, l'Académie admit M. Jadouille au nombre de ses membres. Il remplit les devoirs d'Académicien avec l'exactitude la plus scrupuleuse, et il y eut peu de séances publiques, où il n'exposât quelque nouvel ouvrage qui toujours lui méritât des éloges.

Peu de temps après son admission, notre collègue fut chargé de faire la statue pédestre d'Henri IV, destinée à orner la fontaine du Vieux-Palais. Il justifia la confiance dont l'avaient honoré nos premiers magistrats, et sut imprimer à la pierre l'attitude et les traits qui caractérisaient le grand monarque qu'il avait à représenter.

Il serait trop long de vous détailler ici tous les travaux dont notre confrère fut chargé, et qu'il exécuta; d'ailleurs, nous vous le dirons avec douleur, la hache révolutionnaire les a presque tous renversés et détruits; il a eu le chagrin de voir briser sous ses yeux le fruit de quarante années de travail et d'étude!

Si quelque chose peut nous consoler de ces pertes, c'est la conservation du bas-relief, représentant la Charité, placé sur la principale porte de l'église de l'Hôtel-Dieu; et celui où notre collègue a figuré

la Religion , avec les attributs qui la caractérisent , élevée sur une des portes latérales de l'église Saint-Ouen. Ce sont maintenant les seuls ouvrages en grand que nous possédions de lui. On y remarque en général une composition sage et profondément méditée , un dessin pur et correct , une excellente manière de draper , et une heureuse intelligence dans le choix des accessoires.

M. Jadouille honora son art , non-seulement par les talents qui le distinguèrent , mais encore par une probité rare , une conduite et des mœurs sans reproche ; il consacra tous les instants de sa vie à l'étude et au travail ; il ne connut d'autres jouissances que celles qu'il trouvait au sein de sa famille et dans les soins qu'il donnait à l'éducation de ses enfants.

De telles vertus , sans doute , eussent dû faire espérer à l'homme estimable dont nous regrettons la perte , une existence heureuse et une fin tranquille ; mais , il faut l'avouer , les dernières années de sa vie furent troublées par des revers et des chagrins cruels qui altérèrent insensiblement sa santé. Accablé sous le poids de l'infortune et des infirmités , il a terminé sa carrière , à l'âge de soixante-neuf ans , dans les bras de sa respectable épouse , qui partagea et adoucit ses malheurs.

PRIX PROPOSÉS POUR 1806.

L'Académie a arrêté , dans la séance du 24 thermidor , qu'elle proposait pour sujet de prix de la classe des belles-lettres , l'*Eloge de M. de Crosne , ancien intendant de la généralité de Rouen.*

Un membre , qui désire n'être point connu , demande que l'on propose pour prix extraordinaire l'*Eloge de J.-B. Descamps.*

Ces deux éloges doivent être envoyés à M. Gourdin , secrétaire pour la classe des belles-lettres , avant le premier thermidor de l'an 14.

Les auteurs accompagneront leurs mémoires d'un billet cacheté , qui contiendra leur nom et leur demeure , et qui sera suscrit de l'épigraphe qui se trouvera en tête de leurs discours.

---

S C I E N C E S E T A R T S .

---

R A P P O R T

*Fait par M. VITALIS , secrétaire perpétuel de l'Académie , pour la classe des sciences.*

M E S S I E U R S ,

En reprenant le cours de ses travaux , l'Académie s'est proposée de rendre de nouveaux services aux sciences et à tous les arts qui en dépendent.

*S. publ. 1805.*

D

Conduits par les mêmes vues , animés tous du même esprit , excités tous par le sentiment d'une émulation aussi noble que constante et soutenue , les membres de l'Académie des sciences , des belles-lettres et des arts de Rouen , ont rivalisé de zèle pour remplir les devoirs attachés au titre honorable dont ils sont revêtus. Unis par les mêmes goûts , et plus encore par les liens d'une douce confraternité , ils ont cru aussi devoir confondre leurs efforts , afin de pouvoir les rendre plus utiles à la chose publique.

Quelques-uns ont consacré leurs méditations et leurs veilles au développement des principes sur lesquels repose l'édifice des sciences spéculatives ; mais la plupart ont porté particulièrement leur attention sur la pratique des arts nécessaires ou utiles à la société.

Un but aussi louable trouvera sans doute autant d'approbateurs que de citoyens dans une cité populeuse , dont l'étonnante industrie fait la base la plus solide de sa gloire , de sa richesse et de sa prospérité.

Dans le compte que je suis chargé de vous rendre , Messieurs , d'une partie importante des travaux de mes collègues , je suivrai l'ordre dans lequel les objets m'ont semblé venir se placer naturellement , et qui m'a paru le plus propre à vous les présenter sous leur véritable point de vue.

## SCIENCES MATHÉMATIQUES.

## ARITHMÉTIQUE.

L'arithmétique est d'un usage si étendu dans toutes les classes de la société , qu'on ne peut trop louer le zèle de ceux qui s'occupent à en simplifier les principes , et à les mettre à la portée du plus grand nombre. Tel est le but que paraît s'être proposé M. *Periaux* , Imprimeur-Libraire à Rouen , en publiant le *Traité d'arithmétique* dont il a fait l'année dernière hommage à l'Académie. Les additions que l'auteur a faites à cet ouvrage , dont il a adressé cette année de nouveaux exemplaires à l'Académie , le rendront plus utile encore à ceux auxquels il est destiné.

## GÉOMÉTRIE-PRACTIQUE.

On pourrait croire , dit M. l'Hoste , dans un rapport qu'il a fait à l'Académie , sur une *jauge nouvelle* proposée par M. *Goeslin* , demeurant rue Maladrerie , qu'il est facile d'évaluer avec précision la capacité des tonneaux ; mais en examinant la chose de plus près , on ne tarde pas à reconnaître que cette opération a ses difficultés.

Les uns assimilent le tonneau à un ellipsoïde ; d'autres le regardent comme formé de deux conoïdes paraboliques adossés par leur grande base.

La capacité, calculée dans la première supposition, approche assez de la vérité; mais en général elle pèche par excès. En adoptant la seconde supposition, on obtient un résultat trop faible, en sorte que la vraie capacité du tonneau se trouve comprise entre les deux limites données par ces deux évaluations.

Pour arriver à un résultat indépendant de ces limites, et beaucoup plus précis, le rapporteur indique une méthode pratiquée depuis long-temps à Genève, et devenue très-facile au moyen des tables publiées en l'an 7 par la Commission des poids et mesures. Dans les cas les plus défavorables, l'erreur est tout au plus de  $\frac{1}{280}$ . Cette erreur, qui est en moins, s'accorde d'autant mieux avec la vraie capacité des pièces, que cette capacité est toujours diminuée par les irrégularités inévitables de la construction.

La *velte* ou *jauge* est à la vérité simple et commode, mais cet instrument a l'inconvénient de ne pouvoir s'appliquer entre des termes bien fixes, parce que le bondon ne se trouve pas toujours au milieu du tonneau. D'ailleurs la *velte* suppose que les tonneaux sont toujours semblables entr'eux.

Pour remédier à ce dernier inconvénient, M. Goeslin, dit notre collègue, propose d'adapter à l'extrémité de la *velte* un quart de cercle gradué et garni d'un fil tendu par un plomb. Ce moyen, très-ingénieux, fait connaître si le tonneau est dans une position horizontale; il indique en outre la pro-

portion suivant laquelle la pièce est construite , et par conséquent la velte dont on doit se servir pour en estimer la capacité. Pour éviter l'embarras qui naîtrait de la multiplicité des jauges , M. Goeslin a tellement gradué la sienne , qu'elle peut suffire quel que soit le tonneau dont il faut mesurer la capacité.

M. l'Hoste conclut que le calcul , fondé sur une mesure exacte des dimensions , est le moyen le plus propre à perfectionner le jaugeage. Il regarde au reste l'ouvrage de M. Goeslin comme le fruit des veilles d'un bon citoyen ; mais les principes sur lesquels il est appuyé , ne sont pas exacts ; d'ailleurs la méthode proposée par le Gouvernement est tout-à-la-fois meilleure , plus générale , moins dispendieuse et d'une exécution plus facile.

#### ASTRONOMIE ET NAVIGATION.

L'instrument à réflexion , connu sous le nom d'*Octant* , publié d'abord par Hadley , perfectionné ensuite par divers astronomes , a été porté enfin , par le Chevalier de Borda , qui en a fait le *cercle de réflexion* , à un tel degré de perfection , qu'il ne laisse rien à désirer pour la précision des résultats dans la mesure de la hauteur des astres en mer.

Toutes les opérations du navigateur ont pour but de lui faire connaître , à chaque instant du jour , la longitude et la latitude du lieu où se trouve actuellement le navire. Pour obtenir ces résultats ; il faut nécessairement observer la hauteur des astres

au-dessus de l'horizon , ce qui suppose que cet horizon soit visible. Cependant les marins savent qu'en mer , et principalement aux atterrages des côtes d'Europe , il existe au moins les trois quarts de l'année une brume très-épaisse qui ne permet pas de distinguer l'horizon. On est donc forcé alors de se contenter d'une latitude *estimée* , toujours incertaine , quelquefois très-fausse , et qui n'expose que trop souvent le salut du navire.

M. *Degaulle* , ingénieur de marine , professeur de navigation à Honfleur , et associé de l'Académie , a cherché les moyens de remédier à ces inconvénients , et il y est parvenu en adaptant à l'octant un mécanisme particulier qui , au besoin , puisse tenir lieu d'horizon lorsque celui-ci n'est pas visible.

Les changements que M. Degaulle a été obligé de faire à l'octant , et qu'on ne peut même indiquer ici , se trouvent très-clairement développés dans une petite brochure que l'auteur a envoyée à l'Académie , et qui a pour titre : *Essai sur les moyens qui pourraient être employés , tant sur terre que sur mer , pour rendre les observations de la hauteur du soleil indépendantes de l'horizon , avec une explication détaillée des changements faits à l'octant ordinaire pour remplir ce but.*

Cette découverte sera sans doute accueillie par les savants , et sur-tout par les marins , avec le plus grand intérêt.

## H Y D R O G R A P H I E.

C'est sur-tout dans les villes commerçantes , dans les ports de commerce , que l'on sait apprécier le mérite et l'utilité de cette science , et on ne saurait trop recommander à la reconnaissance publique ceux qui consacrent leurs veilles à en rendre l'étude facile à tous les navigateurs. C'est ce qu'a heureusement exécuté *M. Dulague* , notre collègue , en publiant la sixième édition de ses *Leçons de navigation* , dont il a déposé un exemplaire dans la bibliothèque de l'Académie. » Cinq éditions rapidement épuisées , dit l'éditeur ; l'approbation de plusieurs Sociétés savantes ; celle du Gouvernement , qui non-seulement les a fait adopter pour ses écoles d'hydrographie , où on les suit constamment depuis 1768 , mais qui a chargé l'auteur d'en faire lui-même , en 1787 , un abrégé que le plus brillant succès a également couronné , sont les meilleurs titres que cet ouvrage puisse avoir à la recommandation générale. «

» La nouvelle édition est due au zèle constant de *M. Dulague* pour l'instruction des marins , à laquelle , après avoir professé honorablement , pendant 38 années , au collège de Rouen , il continue de consacrer ses travaux. «

Le public éclairé a pleinement confirmé le jugement qu'a porté l'éditeur. On trouve , en effet , dans la sixième édition des leçons de navigation ,

les meilleures méthodes d'observation et de calcul, et toujours l'exemple à côté du précepte. L'ordre qui règne dans la distribution des matières, la solidité des démonstrations, la clarté du style rendent cet ouvrage plus digne encore de la réputation de son modeste et savant auteur.

#### HISTOIRE NATURELLE.

M. *Lesueur*, ex-officier d'amirauté au Havre, a fait hommage à l'Académie de quelques exemplaires d'un imprimé, ayant pour titre : *Notice sur l'expédition française aux terres australes, ordonnée en l'an 8, et exécutée par les deux corvettes de l'état, le Géographe et le Naturaliste, parties du port du Havre le 27 brumaire an 9.*

L'Académie a accueilli cette notice avec d'autant plus d'intérêt, que le fils de M. Lesueur, né dans le département de la Seine-Inférieure, a beaucoup contribué par ses travaux aux importants résultats de l'expédition.

Outre des collections nombreuses de plantes vivantes et sèches, de graines, de fruits et d'échantillons de bois, la partie zoologique seule a été enrichie de 18,414 individus, dont 2542 constituent des espèces nouvelles.

Ce qui doit sur-tout mériter à MM. Peron et Lesueur l'estime et la reconnaissance publique, est-il dit dans la notice, c'est la générosité, jusqu'alors sans exemple, avec laquelle ils ont fait l'un et l'autre

l'abandon absolu de tout le fruit de leurs travaux, de ces collections immenses, les plus belles et les plus nombreuses qui fussent parvenues jusqu'à ce jour en Europe, d'un seul voyage. Ils se sont bornés à demander pour les lycées de Moulins et de Rouen, chefs-lieux de leurs départements, une collection complète de tous les objets rapportés par eux, et de ceux aussi qui se trouvaient dans les magasins du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Cette demande leur a été accordée; et les amateurs en histoire naturelle apprendront sans doute avec plaisir que déjà notre cité a reçu une grande partie des objets qui lui sont destinés, et que bientôt elle possédera une des plus riches collections qui existent dans aucune des villes de l'Empire.

---

## SCIENCES PHYSIQUES.

### MÉTÉOROLOGIE.

M. *Vitalis* vous a lu une *Dissertation sur la manière de faire les observations météorologiques.*

L'abbé Toaldo, savant professeur d'astronomie à Padoue, est le premier, dit-il, qui ait senti l'utilité que l'on pourrait retirer des observations météorologiques, et qui se soit livré à ce genre de recherches.

L'influence de la lune sur les mouvements de l'atmosphère, et par conséquent sur les météores

qui se forment dans son sein , n'était pas douteuse ; mais il fallait déterminer , d'une manière plus rigoureuse et plus précise , les points particuliers où la lune exerce une action plus marquée , afin d'obtenir des conjectures plausibles sur les époques où doivent arriver les changements de temps : c'est ce qu'a fait l'abbé Toaldo. ( *Voyez le journal de Physique , année 1777 , mois d'octobre et de novembre.* )

Mais il était réservé à M. Lamark , membre de l'Institut , d'établir les bases d'un système général de météorologie , et d'écarter les difficultés qui ont jusqu'à présent empêché de reconnaître les causes générales et particulières , qui , dans nos climats , donnent lieu aux variations que l'atmosphère nous présente dans le cours de chaque année.

On peut voir dans les *Annales météorologiques* que ce Savant a publiés depuis quelques années , combien la science de la météorologie lui est redevable , et avec quelle sagacité il a su apprécier les circonstances variables et secondaires , dont l'action peut modifier celle des causes principales.

Les résultats consignés dans les *Annales* sont fondés sur les observations comparées qui se font dans les principales villes de la France , telles que Paris , Lyon , Bordeaux , Marseille , Rouen , etc. C'est le 1<sup>er</sup> vendémiaire an 11 que M. Vitalis a commencé à faire à Rouen les observations météorologiques , suivant la méthode de M. Lamark , c'est-à-dire par *déclinaisons lunaires*.

= Le même membre a eu l'honneur de présenter à l'Académie le tableau général et imprimé des *observations météorologiques* qu'il a faites à Rouen pendant l'an 11.

#### CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

Ce n'est pas avec la même espèce d'argile que l'on fabrique les tuiles, les briques ordinaires, les briques à four, les poteries communes et grossières, les faïences à pâte blanche ou rouge, les porcelaines, les vases cuits en grès, etc.; chaque espèce de fabrication exige une sorte d'argile particulière, dont on ne peut connaître la nature que par une analyse exacte et nécessaire pour diriger l'artiste dans l'emploi qu'il se propose d'en faire.

C'est ce qui a engagé M. *Vitalis* à présenter à l'Académie l'analyse d'une espèce d'argile qui a été trouvée dans la forêt de Lalonde, aux environs de Rouen, par M. Letellier, fabricant de faïence au fauxbourg Saint-Sever, et qu'il avait annoncée comme propre à fabriquer de la faïence à pâte blanche.

Cette argile est d'un gris bleuâtre, tirant sur le gris d'ardoise: elle happe fortement à la langue, se polit aisément sous le doigt, et forme avec l'eau une pâte bien ductile.

L'analyse, dont on trouve le procédé détaillé dans le mémoire, y a montré sur cent parties :

Eau et matière bitumineuse. . . . .	17	8
Sable . . . . .	37	0
Alumine . . . . .	44	0
Oxide de fer jaune . . . . .	1	2
	<hr/>	
Total. . . . .	100	0.

M. Vitalis conclut de cette analyse :

1° Que l'argile de Lalonde est colorée en partie par le fer et en partie par une matière bitumineuse assez abondante mais que le feu détruit complètement ;

2° Que l'oxide de fer y existe en trop petite quantité , soit pour donner de la fusibilité à la pâte , soit pour nuire à sa blancheur après la cuisson ;

3° Qu'elle ne contient pas autant de silice que les argiles de Forges et de Montereau employé es à faire la faïence à pâte blanche , puisque , suivant Hassenfratz ( *Ann. de Chim.* , tom. 15 , ) la première contient 37 parties d'alumine et 63 de silice , et la deuxième , 14 d'alumine et 86 de silice.

En résumant les faits énoncés dans le rapport fait à l'Académie , au nom d'une commission , par notre confrère M. Leboullenger , ingénieur de l'arrondissement de Rouen , sur le gisement de la carrière d'argile dont on vient de parler , il en résulte , 1° que cette carrière existe dans une partie de la forêt nationale de la Londe , à 3 myriamètres de Rouen , et à un myriamètre de la Bouille ;

2° Qu'elle se trouve à une profondeur médiocre sur une épaisseur considérable ;

3° Que l'extraction de cette argile , aujourd'hui mal dirigée , est susceptible d'amélioration sous le double rapport de l'économie et du produit. C'est dans le rapport même qu'il faut lire le détail des moyens proposés à ce sujet par M. Leboullenger.

*Alcali-métrie , etc.*

M. Descroizilles vous a présenté des *Notices sur les alcalis du commerce* , suivies de quelques observations qui intéressent la chimie et quelques-uns des arts qui en dépendent.

Dans les notices sur les alcalis , notre confrère se propose , dit-il , d'aider les consommateurs de ces sortes de substances dans le choix qu'ils veulent en faire et dans la manière de les employer.

Après avoir parlé des potasses et des soudes diverses , du procédé général que l'on emploie pour leur fabrication , des pays qui les fournissent , l'auteur fait sentir la nécessité d'un procédé d'essai prompt et facile pour juger des divers échantillons d'alcalis. Le plus expéditif , suivant lui , consiste à éprouver combien de centièmes de leurs poids ils exigent en acide sulfurique pour leur saturation.

M. Descroizilles passe ensuite à la description de son alcali-mètre. Cet instrument est un tube de verre

de 20 à 25 centimètres de longueur ( 8 à 9 pouces ), et de 14 à 16 millimètres ( 7 ou 8 lig. ) de diamètre. Il est fermé par un bout ; l'autre se termine par une espèce de petit entonnoir à bec , adhérant au tube par un col de 5 millimètres ( 2 lig.  $\frac{1}{2}$  ) à-peu-près d'ouverture. Sur l'épaule qui soutient ce col , est un trou pour la sortie et la rentrée de l'air. L'alcali-mètre doit pouvoir contenir aisément 38 grammes ou 76 demi-grammes de la liqueur alcali-métrique formée par un mélange d'une partie quelconque ( d'un hectogramme , par exemple ) d'acide sulfurique concentré à 66 degré du pèse-liqueur de M. Baumé , qui doivent répondre à 84 centièmes de pesanteur hydro-majeure , avec 9 hectogrammes d'eau pure. C'est par des poids donnés de cette liqueur qu'on gradue l'alcali-mètre. M. Descroizilles indique les moyens d'opérer la graduation. Il développe ensuite la manière dont on doit procéder aux essais alcali-métriques , soit des potasses , soit des soudes ; il fait remarquer l'invariabilité et la facilité de ces essais , et donne , dans un tableau , le résultat de plusieurs milliers d'essais de ce genre qu'il a eu occasion de faire depuis 25 années. Les essais alcali-métriques offrent quelquefois des résultats extraordinaires , tantôt pour la faiblesse , tantôt pour la force des degrés alcalins. Des mélanges frauduleux , un état particulier de calcination sont les causes auxquelles on doit attribuer ces sortes d'anomalies.

Les inégalités très-fâcheuses auxquelles le consom-

mateur des alcalis du commerce est exposé dans le résultat de ses opérations, font désirer à M. Descroizilles que l'on puisse non-seulement trouver les potasses et les soudes constamment homogènes dans le même baril, mais encore que l'on puisse annoncer, dans les prix courants, que tel alcali, de tel centième alcali-métrique à tel autre, est maintenant à tant le centième, et il fait connaître les moyens faciles et peu dispendieux de graduer ainsi tous les alcalis du commerce, et de pouvoir vérifier ou faire vérifier sous ses yeux cent échantillons en un jour, à l'aide du nouvel alcali-mètre. Il n'y a pas lieu d'en douter, dit M. Descroizilles; le négociant, qui, le premier, offrirait de telles sûretés, obtiendrait une grande préférence, et forcerait enfin les autres à suivre la même marche.

En terminant ce qui regarde l'alcali-mètre, M. Descroizilles observe que cet instrument peut facilement remplir la destination du bertholli-mètre dont il a donné la description en l'an 3, dans le tom. 1<sup>er</sup> du Journal des arts et manufactures. La même échelle est à-la-fois bertholli-métrique et alcali-métrique, avec cette différence que, comme alcali-métrique, c'est à droite et de haut en bas, et que, comme bertholli-métrique, c'est à gauche et de bas en haut.

L'auteur se propose, en outre, d'appliquer incessamment le tube alcali-métrique aux essais des acides acétique, pyro-acétique, oxalique, tartareux,

etc. , qu'il présume devoir bientôt jouer un grand rôle dans les arts , et dont il importe , par conséquent , que l'on puisse reconnaître facilement le degré d'énergie pour se mettre en garde contre les sophistications de quelques vendeurs.

A la suite de ses notices sur l'alcali-métrie , M. Descroizilles a placé quelques observations qui intéressent également la science de la chimie et quelques-uns des arts qui en dépendent.

1° Il annonce que des faits nombreux lui ont prouvé que la potasse fournie par la combustion de tous les végétaux , est un sel avec excès de base , dont les proportions d'acide carbonique et de potasse sont constamment les mêmes.

2° Il donne un procédé facile pour trouver le poids d'acide carbonique déplacé , lors des essais alcali-métriques.

3° Il explique les causes de l'incertitude des procédés employés jusqu'à ce jour pour amener les alcalis à l'état caustique , en prouvant , 1° que quatre dixièmes de chaux suffisent pour enlever tout l'acide carbonique de la meilleure potasse du commerce ; 2° que , quelle que soit la proportion de la chaux au carbonate sursaturé de potasse , si la proportion de l'eau à ce sel n'est pas de 7 à 1 , il y aura une portion de carbonate non décomposée et relative au déficit d'eau , sur les 7 parties qui sont strictement nécessaires.

4° Il rappelle que, dès l'année 1795, il avait trouvé que toute chaux cuite par le bois contient de la potasse dont la quantité doit varier suivant les circonstances, et sur-tout en raison de l'espèce des bois. Une expérience lui a fait connaître que la proportion de potasse contenue dans un échantillon qu'il a soumis à l'examen, était de  $\frac{1}{500}$ <sup>e</sup> du poids de la chaux. A l'aide de ce fait assez curieux, il rend raison de quelques anomalies chimiques, et fait voir la nécessité de laver préalablement la chaux, ou d'employer, pour les expériences chimiques et quelques usages médicaux, la chaux cuite par le charbon de terre. De là encore l'idée très-fondée d'une propriété particulière à l'eau de chaux *première*, pour la préparation de laquelle les raffineurs de sucre prennent bien de la peine et dépensent beaucoup, tandis qu'ils pourraient la remplacer avec avantage par un peu de potasse et de chaux. De là enfin l'origine de la soude dite *naturelle*, que l'on trouve quelquefois en efflorescence sous les arches des ponts, dans les caves de Dieppe et autres lieux maritimes. Le muriaté de soude est décomposé par la potasse contenue dans la chaux qui a servi à la construction de la voûte.

5° Dans un *Essai sur l'art du salpêtrier*, présenté le 16 pluviôse an 4, à l'Institut national, M. Descroizilles avait demandé ce que devient la potasse entraînée dans les profondeurs de la terre. Bientôt après Klaproth découvrit cet alcali dans plu-

sieurs productions volcaniques ; M. Vauquelin le trouva depuis dans quelques fossiles. L'auteur serait très-flatté, dit-il, d'avoir suggéré l'idée de ces utiles recherches.

6° M. Descroizilles pense que le *natrum* des lacs d'Égypte et autres, doit au moins en partie son origine à la décomposition du muriate de soude par la potasse ; car les rives des six lacs d'Égypte et les terrains adjacents sont couverts de joncs et de roseaux qui doivent annuellement fournir de la potasse.

*Fabrication du Sel de soude.*

Depuis long-temps l'Espagne était en possession de nous fournir annuellement pour plus de vingt millions de ce sel si important pour nos ateliers de blanchisserie, de teinture, etc., etc.

Au moment où la guerre vint interrompre nos relations commerciales avec cette puissance, on vit éclore un grand nombre de moyens plus ou moins économiques pour extraire la soude du sel marin.

Dans le cours de cette année, M. *Pelletan* fils, professeur particulier de chimie à Paris, vous a adressé un échantillon du carbonate de soude qu'il fabrique, et qu'il annonçait comme très-propre à remplacer avantageusement les sodes d'Espagne dans la teinture du coton en rouge-des-Indes.

MM. Mesaize, Descroizilles, Robert, B. Payie et Vitalis, ont été chargés d'examiner l'échantillon, et

de rendre compte de ses effets dans la teinture du coton en rouge dit des Indes ou d'Andrinople.

Organe de la commission, M. Vitalis vous a fait un rapport très-détaillé sur les propriétés tant physiques que chimiques du carbonate de soude cristallisé qui vous avait été présenté.

MM. les commissaires se sont assurés, par l'expérience, que le coton, travaillé avec le sel de soude de M. Pelletan, a pris, par le procédé d'Andrinople, une couleur très-bonne et bien nourrie. Ils ont annoncé que MM. Fauvel, Desmarets, Vallée et Lecoq, teinturiers à Rouen, ont employé le même sel avec un égal succès. Des échantillons de ces divers cotons ont été déposés au secrétariat de la Mairie.

La commission estime donc que M. Pelletan a rendu service à nos fabriques en leur offrant en remplacement d'un agent souvent infidèle, un produit dont les propriétés sont constantes.

Espérons, ajoutent MM. les commissaires, que nos ateliers de sel de soude, dont le nombre s'accroît de jour en jour, ne tarderont pas à nous affranchir du tribut onéreux que nous portions tous les ans à l'Espagne. Il est digne d'un grand peuple de ne vouloir dépendre que de lui-même pour les besoins de son industrie.

*Observation sur la dissolution de l'Indigo par l'acide sulfurique.*

La mauvaise préparation ou la sophistication des agents qui servent dans l'art de la teinture, donne souvent lieu à des anomalies qui découragent l'ouvrier le plus intelligent, et lui occasionne quelquefois des pertes assez considérables.

Un accident arrivé dans une teinturerie de cette ville, où l'on voulait préparer le bleu de Saxe, en fournit la preuve.

L'acide sulfurique, versé et laissé en digestion sur l'indigo en poudre, au lieu d'y développer la couleur riche et permanente particulière à la fécule de l'indigo, ne donna à l'eau qu'une teinte noirâtre qui disparaissait même promptement par le dépôt presque instantané des molécules suspendues dans la liqueur.

Consulté sur cet événement, M. *Vitalis* en a trouvé la cause dans l'acide sulfurique dont on s'était servi. Cet acide n'avait pas été rectifié au degré convenable, ou bien il avait été altéré depuis.

Cet acide en effet contenait de l'acide nitrique qui avait attaqué profondément l'indigo en le charbonnant.

L'auteur saisit cette occasion pour faire remarquer,  
1° Qu'une très-petite quantité d'acide nitrique ou muriatique du commerce, mêlée à l'acide sulfurique,

suffit pour nuire à la dissolution de l'indigo par ce dernier acide, et il en donne les raisons ;

2° Qu'on ne doit jamais se permettre, dans les fabriques d'huile de vitriol, de blanchir cet acide, noirci accidentellement par des corps combustibles, soit en y versant de l'acide nitrique, soit en y jetant du nitre et du sel marin. Le seul moyen que l'on doive employer en pareil cas, est de soumettre l'acide à une nouvelle rectification.

Du reste, l'indigo était de la meilleure qualité, et il donnait un très-beau bleu de Saxe avec de l'acide sulfurique bien pur et concentré à 66 degrés de l'aréomètre de Baumé, quoique cet acide eût été amené à 64 degrés du même aréomètre, par une quantité d'eau suffisante.

#### MÉDECINE. — *Maladie de l'Orteil.*

» Parmi les maladies trop nombreuses qui assiègent l'humanité, dit M. Godefroy dans une *Dissertation* qu'il a présentée à l'Académie, sur les *maladies de l'orteil*, il en est qui se présentent si rarement, que le praticien et l'observateur le plus attentif vieillissent souvent sans les rencontrer «.

De ce genre sont les maladies de l'orteil, dont quelques observations, les seules que l'auteur ait pu recueillir, lui aident à tracer l'histoire.

Le sujet de la première observation est un jeune étudiant en médecine, qui heurta du pied contre

une racine en se promenant au jardin du Luxembourg à Paris. Il éprouva aussitôt à la tête une douleur si vive qu'il se crut frappé à mort. L'évènement ne prouva que trop la solidité de sa conjecture. Il mourut en effet le troisième ou le quatrième jour, malgré tous les secours qui lui furent prodigués.

Hippocrate nous apprend, *au livre de ses épidémies*, qu'à Thase, *Triton* fut attaqué, en marchant, d'une vive douleur à l'orteil, à la suite de laquelle il mourut le deuxième jour.

Au livre 5, n° 75, on lit que *Téléphane* fut atteint d'une luxation de l'orteil en-dessous, et dont il mourut le troisième jour.

Enfin, *au livre 2 des prédictions*, on trouve qu'*Æmile Lepide*, sortant de sa chambre, heurta avec force de l'orteil contre le seuil de sa porte, et périt sur-le-champ.

Comment, demande M. Godefroy, une simple contusion de l'orteil porte-t-elle son effet sur le principe de la vie? Comment le cerveau seul est-il atteint, tandis que les organes essentiels à la vie, contenus dans l'abdomen, sont à l'abri de la lésion?

Cet accident peut-il être regardé comme l'effet d'un contre-coup? Doit-on l'attribuer à un rapport anatomique?

A la première de ces questions notre collègue répond par la négative , et il prouve que les lois du mouvement ne permettent pas d'appliquer à ce phénomène la théorie des contre-coups , et que l'observation pathologique s'oppose également à cette explication.

Les rapports anatomiques ne fournissent pas une solution plus satisfaisante. Appuyé sur des observations nombreuses , sur l'expérience pathologique , M. Godefroy fait voir que ce serait en vain qu'on voudrait attribuer aux sympathies du système fibreux les accidents brusques et terribles qui suivent les affections pathologiques de l'orteil , puisqu'elles ont lieu dans des circonstances où l'on pourrait douter que ce système ait été lésé.

En avouant qu'il n'est pas encore donné à la médecine d'expliquer le phénomène extraordinaire qui fait le sujet de sa dissertation , notre collègue propose les moyens curatifs qui lui paraissent devoir être employés. Les bains , l'éther , le camphre , l'opium , les antispasmodiques , en général , sont les remèdes qu'il regarde comme les plus convenables.

#### *Observations médicales.*

Dans les sciences naturelles en général et dans la médecine en particulier , autant il est utile ,

nécessaire même d'observer , autant il est difficile de bien observer. Une connaissance profonde de l'art , des sens délicats et exercés par une longue pratique , un tact fin et sûr , une exactitude scrupuleuse : telles sont les qualités , rares il est vrai , mais que doit posséder celui qui veut que l'on retire quelque fruit de ses observations. Celles que nous a laissées Hippocrate règlent encore aujourd'hui la conduite des médecins les plus habiles , parce qu'elles sont la peinture fidèle de l'ordre et de la marche que suit la nature dans ses opérations relatives à l'économie animale.

Pour exciter l'intérêt , il n'est pas toujours nécessaire qu'une observation soit neuve ; il suffit qu'elle soit propre à confirmer quelques vérités importantes aux progrès de l'art , ou qu'elle soit de nature à en éclairer et par conséquent à en assurer la pratique.

C'est aux médecins à apprécier , sous l'un ou l'autre de ces rapports , le mérite des trois *Observations* que notre collègue M. *Vigné* a présentées cette année à l'Académie.

La première ( du 27 frimaire an 10 ) , a pour objet une affection rhumatismale qui se manifesta tout-à-coup , avec des douleurs extrêmement vives , au genou gauche d'une demoiselle âgée de 27 ans , et qui , après l'usage de quelques moyens curatifs , céda , dans l'espace d'un mois , à des frictions faites

avec un mélange convenable d'ammoniaque liquide , d'acide formique , d'éther sulfurique et d'essence de romarin.

Dans la *deuxième observation* ( du 15 nivôse an 11 ), M. Vigné rend compte des suites d'une chute que fit une femme âgée d'environ 46 ans. Le sujet succomba quatre ans après cette même chute, comme l'avait prévu notre collègue , et l'inspection cadavérique , en découvrant les désordres qui avaient eu lieu dans la cavité thorachique , prouva qu'il n'avait point méconnu la nature de la maladie , et confirma pleinement son pronostic.

*Troisième observation.* Une femme de 28 ans , d'un tempérament pituiteux , trois jours après un accouchement très-heureux , éprouva , le 28 germinal an 11 , une suppression subite des lochies , à la suite de laquelle il se forma , dans le voisinage de l'anneau sus-inguinal , une ouverture étroite par laquelle s'écoulait un pus séreux dont on facilita la sortie par des topiques émollients. La malade recouvra bientôt la santé.

M. Vigné pense que l'ovaire était essentiellement affecté , mais il laisse aux médecins éclairés à décider si cet organe a suppuré , et s'il était la source directe d'où partait l'humeur qui s'est fait jour à l'extérieur.

---

*Ouvrage de médecine envoyé à l'Académie.*

M. *Lamauve* , docteur en médecine , professeur d'anatomie et de médecine , ancien médecin des hôpitaux militaires , prévôt de l'école-pratique de Paris , et membre de plusieurs sociétés littéraires , a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire des *OEuvres posthumes du docteur Mahon* , auxquelles il a fait des additions importantes.

Paul-Augustin-Olivier Mahon , docteur en médecine , de la faculté de Paris , médecin en chef de l'hospice des vénériens de Paris , né à Chartres le 6 avril 1752 , et enlevé à l'âge de 48 ans , par une maladie violente dont le siège était dans la poitrine , laissa en mourant deux manuscrits intitulés , le premier : *Histoire de la Médecine clinique , depuis son origine jusqu'à nos jours* ; le deuxième : *Recherches sur l'existence , la nature et la communication des maladies syphillitiques dans les enfants nouveaux nés et dans les nourrices.*

Ce second manuscrit était resté imparfait , soit que la mort eût empêché l'auteur d'y mettre la dernière main , soit qu'une partie de son travail ait été égarée. M. *Lamauve* a ajouté les règles du traitement à suivre dans tous les cas énoncés dans ce dernier ouvrage.

*Anatomie artificielle.*

L'anatomie est la base de l'art de guérir ; c'est la boussole d'après laquelle le médecin doit constamment diriger sa conduite et sa marche. Mais qu'il est pénible de ne pouvoir étudier les secrets de la vie que dans le livre de la mort ! Combien il en coûte à la sensibilité de fixer ses regards, de porter le fer sur un cadavre tristement soumis à nos recherches ! Qu'il est cruel de n'avoir constamment devant les yeux que le spectacle des ravages de la douleur, que l'image de la destruction et du trépas !

Voilà sans doute ce qui alarme l'imagination de beaucoup de jeunes gens, et ce qui les éloigne d'une science dans laquelle ils eussent peut-être fait les plus grands progrès.

L'anatomie artificielle ou l'art de représenter en cire les divers organes du corps humain, affaiblit la teinte des idées lugubres qui rappellent nécessairement les débris de notre frêle existence : elle calme le trouble de l'imagination, apaise les combats de la sensibilité, et répand même des charmes sur une étude qui semblait ne devoir inspirer que du dégoût et de l'effroi.

Defontana s'était acquis, dans la préparation des pièces anatomiques, une réputation qu'il semblait difficile, non-seulement de surpasser, mais même d'égalier.

Notre collègue M. *Laumonier* a prouvé depuis long-temps que cet art pouvait acquérir encore. Les ouvrages de Defontana , au jugement des connaisseurs , laissent encore beaucoup à désirer : ceux de M. Laumonier sont d'une telle vérité d'expression qu'on dirait que la nature lui a révélé tout entier le secret de ses formes les plus déliées , de ses couleurs , de ses teintes même les plus délicates.

Il est aisé d'en juger par la pièce représentant le système général de l'oreille tant interne qu'externe , que M. Laumonier a présentée cette année à l'Académie , et sur laquelle il a donné verbalement la description de toutes les parties qui composent l'organe auditif.

#### AGRICULTURE. — *Culture de la Garance.*

M. *Pavie* , membre de l'Académie , vous avait présenté un échantillon de la garance qu'il cultive dans un terrain situé au fauxbourg S. Hilaire de cette ville. Des commissaires ( MM. Mesaize , Deu , Gruyer , Aviat et Vitalis ) avaient été nommés par la Compagnie , pour lui rendre compte de la bonne ou mauvaise qualité de cette garance et des effets qu'elle produit lorsqu'elle est employée fraîche ou sèche en teinture.

Organe de la commission , M. Deu a présenté le résultat de son travail.

La garance récoltée par M. Pavie a été trouvée de la meilleure qualité : les couleurs qu'elle donne,

sans être desséchée , sont aussi brillantes que celles qu'on obtient de la plus belle garance préalablement desséchée. Mais les commissaires observent , avec raison , que la difficulté de conserver la garance fraîche , le volume qu'elle forme dans le bain de teinture , sont des obstacles qui s'opposent à ce qu'on l'emploie en cet état.

Les commissaires ont profité de cette circonstance pour répondre à la question soumise à l'Académie par M. le Préfet , relativement aux avantages qu'il pourrait y avoir à cultiver la garance dans le département de la Seine-Inférieure.

La culture de cette plante tinctoriale exigeant des terres substantielles , profondes et un peu humides , les commissaires en ont conclu , 1<sup>o</sup> que la garance ne réussirait que faiblement dans la plupart des terres du département de la Seine-Inférieure , qui , de leur nature , sont sabloneuses , crayeuses et sèches ; 2<sup>o</sup> que la culture des grains nécessaires à la nourriture des hommes et des animaux , réclame la préférence dans les terrains qui conviendraient d'ailleurs à la garance ; 3<sup>o</sup> qu'il convient par conséquent d'abandonner la culture aux départements que la nature semble avoir spécialement destinés à ce genre de produits , comme les départements du Haut et Bas-Rhin , des Basses-Alpes , etc.

*Usage et effets du plâtre dans la culture du trèfle.*

M. Beugnot , alors Préfet du département de la Seine-Inférieure , dont la sollicitude s'étend également à toutes les parties de l'administration , a invité l'Académie à fixer enfin l'opinion publique sur les avantages ou les inconvénients de répandre le plâtre sur les tréflières.

Deux mémoires ont été présentés à l'Académie sur cette question , le premier , par M. d'Ornay , qui , s'appuyant sur l'autorité de quelques cultivateurs , condamne l'usage du plâtre ; le second , par M. Vitalis , qui recommande , au contraire , l'emploi de cette substance et comme *altérant* et comme *engrais*.

Vous avez cru , Messieurs , devoir renvoyer ce dernier mémoire à l'examen d'une commission que vous avez chargée de vous en rendre compte.

Organe de cette commission , M. Aviat , dans un rapport que vous avez entendu avec beaucoup d'intérêt , s'exprime ainsi :

» Parmi les différents mémoires qui s'expliquent contradictoirement sur la question (1) , la commis-

(1) A la lettre de M. le Préfet étaient joints plusieurs mémoires qui lui avaient été présentés par différents auteurs , étrangers à l'Académie , et qui ont été remis à MM. les commissaires.

sion croit devoir appeler plus particulièrement l'attention sur celui de notre estimable collègue M. Vitalis , qui a été lu dans la séance du 10 pluviôse de cette année , et en proposer l'envoi à M. le Préfet , en réponse à sa lettre.

» Il n'existe aucun ouvrage d'agriculture où cette question ait été aussi spécialement et aussi méthodiquement analysée.

» L'auteur nous paraît l'avoir traitée sous le point de vue le plus général , et en avoir embrassé les détails dans toute leur étendue.

» M. Vitalis commence par remonter à la nature du plâtre ; il indique ensuite d'une manière précise les modifications que cette substance saline éprouve de la part du feu avant d'être répandue sur les terres , et explique comment elle agit en même - temps et comme *engrais* et comme *altérant*. Comme *engrais*, en fournissant au trèfle des fluides gazeux qui composent une partie de sa nourriture. Comme *altérant* , en corrigeant les défauts du sol , soit en le rendant plus meuble , soit en absorbant l'eau surabondante dont il pourrait être pénétré.

» De la théorie qu'il a puisée dans les principes de la chimie appliquée à la physiologie végétale , notre collègue conclut que le plâtre , bien loin de porter dans le trèfle aucune qualité malfaisante , doit au contraire , comme l'expérience le démontre d'ailleurs , en hâter et en favoriser singulièrement la végétation.

» Dans la seconde partie de son mémoire, M. Vitalis prouve, 1<sup>o</sup> que le plâtre ne s'attache point et ne peut s'attacher aux feuilles du trèfle.

» 2<sup>o</sup> Qu'en supposant même qu'il s'en déposât quelques molécules, celles-ci ne pourraient nuire aux bestiaux, puisque le plâtre n'a rien de corrosif comme le supposent faussement quelques-uns de ceux qui ont écrit sur la question qui nous occupe.

» 3<sup>o</sup> Que la poudre qui tombe du trèfle séché, n'est point formée par le plâtre pulvérulent, mais bien par les débris des organes de la plante elle-même, puisque cette poudre, soumise à l'action du feu, brûle à l'instar des substances végétales.

» 4<sup>o</sup> Que les maladies que l'on attribue à l'emploi du trèfle plâtré, proviennent non du plâtre, mais de ce qu'on donne aux bestiaux une trop grande quantité de trèfle, ou de ce qu'on le leur laisse paître encore humide de la rosée et chargé d'eau, ou de ce qu'on veut encore le faire servir de pâture, lorsqu'altéré plus ou moins profondément dans ses principes, par la putréfaction qu'entraîne une dessication imparfaite, il n'est plus propre qu'à faire du fumier.

» Notre collègue indique les moyens d'éviter ces inconvénients, et termine son travail en invitant les cultivateurs à écarter des préjugés funestes aux progrès de cette partie de l'agriculture, et qui ne peuvent trouver d'appui que dans l'ignorance des principes, ou dans le calcul des petites passions.

» Tous

» Tous les résultats énoncés par M. Vitalis sont absolument les mêmes que ceux auxquels nous avons été nous-mêmes conduits par nos réflexions et par nos expériences. «

» Il est bien reconnu, continue M. Aviat, que de tous les fourrages, le trèfle est le plus abondant dans son produit, qu'il donne une récolte sur une terre qui eût resté en jachère, qu'il la dispose plus convenablement que toute autre façon à une production très-riche en blé, que conséquemment il fait le double office de fourrage et d'engrais, et qu'ainsi il y a produit et économie dans sa culture.

» Une vérité non moins incontestable, c'est que le plâtre semé sur le trèfle en tierce pour le moins le produit, que de tous les engrais il est le moins frayeux, et pour le prix et pour le transport, puisqu'il n'en faut que quatre boisseaux à l'acre.

» Peut-on sacrifier légèrement de si grands avantages à des craintes qui paraissent n'avoir pas été suffisamment raisonnées ?

» Pour les apprécier, vos commissaires ont cru devoir procéder comme suit, et se demander :

» 1° Est-il possible que le plâtre imprime directement un caractère nuisible au trèfle sur lequel il est semé ?

» 2° D'où procède la poussière que l'on trouve plus fréquemment dans le trèfle plâtré ? Quelle est la nature de cette poussière ?

» 3<sup>o</sup> Enfin, est-il possible de neutraliser les parties malfaisantes d'un trèfle poudreux ?

» Ceux qui, sur la première question, se prononcent pour l'affirmative, paraissent en général avoir plutôt fait sortir la cause des effets que les effets de la cause. . . . De ce que le trèfle *plâtré* est plus poudreux que celui qui ne l'a pas été, ils concluent que c'est le plâtre qui, en s'attachant à la plante, la rend ainsi poudreuse. . . . Heureusement, avec un peu d'attention, il est aisé d'apercevoir dans cette manière de raisonner des conséquences mal déduites de principes incertains et mal posés ». Ici, MM. les commissaires rappellent à-peu-près les mêmes raisons que celles dont l'auteur du mémoire s'est servi pour prouver que le plâtre ne peut s'attacher au trèfle et se fixer sur les feuilles ou les tiges de ce végétal.

Il était intéressant de rechercher d'où procède la poussière que l'on rencontre dans le trèfle plâtré, et quelle est la nature de cette poussière.

MM. les Commissaires ont répondu à cette question par des expériences qu'ils ont faites sur des bottes de trèfles provenant de champs plâtrés et non plâtrés ; et ils concluent des divers résultats qu'ils ont obtenus que le trèfle, soit plâtré, soit non plâtré, est poudreux, non pas en raison du plâtre, mais en raison du temps pluvieux ou humide qui accompagne le fauchage, le fanage et la rentrée dans le grenier ; que la poussière provient

de la décomposition des parties les moins solides de la plante , ou plutôt du débris de ces mêmes parties. MM. les Commissaires remarquent en outre que des trèfles plâtrés , récoltés avec soin , n'ont pas donné de poussière.

Pour connaître la nature de cette poussière , la commission en a recueilli , non-seulement des boîtes de trèfle qui avaient servi à ses expériences , mais encore de fourrages d'espèces différentes et non plâtrés , tels que de la luzerne récoltée dans les sables de Sotteville , et du foin des prairies de S. Etienne.

Toutes les poudres provenant de ces divers fourrages annoncent une origine végétale , par la couleur , la légèreté et l'odeur. Jettées dans l'eau , elles surnagent ce fluide pendant quelques instants , le colorent en jaune , l'absorbent ensuite , tombent au fond du vase et y forment une sorte de pâte qui n'a aucune analogie avec celle que donne le plâtre imbibé d'eau. . . .

Enfin , MM. les Commissaires examinent s'il est possible , sinon de détruire entièrement , du moins d'atténuer beaucoup les mauvais effets de la poussière dont ils viennent d'indiquer l'origine et la nature.

La commission observe d'abord que l'on préviendrait en grande partie la décomposition du fourrage , et par conséquent la formation de la poussière végétale , si l'on choisissait , autant toute-

fois que les circonstances le permettraient , un temps favorable , c'est-à-dire , sec et chaud , pour faucher , faner et rentrer les fourrages.

Dans le cas où les cultivateurs seraient contrariés par les mauvais temps , ils devront adopter l'usage des meules à courant d'air intérieur ; ils devront encore étendre dans le grenier le fourrage rentré un peu humide , sur des lits alternatifs de paille : la paille y gagne une saveur avidement recherchée par les bestiaux.

La commission conseille en outre de secouer le fourrage avant de le donner aux bestiaux , et de l'arroser de quelques gouttes d'eau dans laquelle on aurait fait dissoudre un peu de sel marin.

En vous soumettant , Messieurs , les idées répandues dans son rapport , la commission déclare qu'elle n'a eu en vue que la plus grande prospérité de l'agriculture ; c'est aussi vers ce but que tendront toujours vos desirs et vos pensées.

---

### É C O N O M I E R U R A L E .

L'économie rurale est si étroitement liée à l'agriculture , et celle-ci à la prospérité de l'Etat , qu'on est surpris qu'elle ait été si long-temps négligée parmi nous.

Ce n'est , en effet , que depuis quelques années que le Gouvernement paraît enfin vouloir s'en oc-

cuper sérieusement , et lui donner le degré d'attention qu'elle mérite.

Des établissements ruraux , vétérinaires , etc. , répandus sur différents points de l'Empire , forment autant d'écoles pratiques dont l'utilité est aujourd'hui aussi sentie qu'elle est solidement prouvée par les résultats , dont le plus essentiel est l'amélioration de nos laines opérée par celle des troupeaux.

Il est facile de s'en convaincre par la lecture des *Comptes rendus* de M. Tessier , commissaire du Gouvernement pour ces établissements.

Le premier de ces comptes qui ait été adressé cette année à l'Académie , par M. Tessier , son associé , regarde *l'établissement rural du département des Pyrénées orientales , la première vente de laine et de mérinos qui a eu lieu dans cet établissement national au mois de prairial an 11 , et la tenue et conduite comparées du troupeau et de ceux du pays*. L'établissement a produit depuis sa formation un bénéfice net de 27,750 francs.

Un fait dont on trouve les preuves dans ce rapport et qui intéresse l'agriculture , c'est que le sel marin ( muriate de soude ) répandu en trop grande quantité sur les terres , détruit la végétation des céréales , et que l'on stériliserait des terres , dit l'auteur , si l'on y répandait du sel dans la proportion de vingt-deux millièmes , et vraisemblablement dans une proportion moindre.

Le second de ces comptes rendus à la classe des Sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, a pour objet *la vente qui a eu lieu, les premiers jours de messidor an 12, dans l'établissement d'économie rurale de Rambouillet.*

Ces laines ont été vendues en suint, et sans donner les quatre au cent, au prix moyen de 5 f. 38 c. le kilogramme, ou 2 f. 69 c. les 5 hectogrammes ( la livre ). M. Henri Delarue, fabricant à Louviers, a acheté la plus grande partie de ces laines.

58 brebis et 69 béliers ont été successivement mis en vente ; le *minimum* du prix des brebis a été de 210 f., et le *maximum* de 420 francs.

Aucun bélier ne s'est vendu au-dessous de 215 f. Vingt ont été achetés de 200 à 300 f. ; onze, de 400 à 500 f. ; cinq, de 500 à 600 f. ; un, 630 f. ; un, 631 f. ; et un, 785 f.

Cette différence dans les prix, tant pour les brebis que pour les béliers, vient 1° de l'âge, de la taille et de la vigueur des animaux ; 2° de la finesse et de l'abondance de leur laine ; 3° de la forme qui plaît plus ou moins ; enfin de la fantaisie et de la concurrence.

La race des bêtes bovines sans cornes, dit M. Tessier, n'a pas été plutôt introduite en France, que la commission d'agriculture a cherché à en acquérir des individus. On l'a étudiée à Rambouillet, et on a trouvé qu'elle l'emportait, au moins pour

le pays, sur les races communes. Les vaches sans cornes ont une grande quantité de lait de bonne qualité.

Tous les individus de la race sans cornes ne sont pas absolument sans cornes ; ceux qui en sont pourvus n'en ont que de petites, point adhérentes au crâne, et sujettes à se détacher d'elles-mêmes. Cette privation d'une arme offensive rend ces animaux très-doux, faciles à panser et à conduire.

Quoique l'affluence des acquéreurs pour cette classe d'animaux ait été considérable, on ne trouve parmi ces acquéreurs que les cultivateurs des départements d'Eure-et-Loir, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise : on n'en voit aucun du département de la Seine-Inférieure,

= L'Académie doit encore à M. Tessier une *Instruction sur la maladie des bêtes à laine, nommée Falère dans le département des Pyrénées orientales (ci-devant Roussillon.)*

La falère n'est point une maladie particulière aux seules bêtes à laine : les chevaux et les bêtes à cornes y sont aussi exposés. Suivant les pays, on lui donne différents noms : on l'appelle *mal de panse, empansement, gonflement, météorisation.*

Rien n'annonce d'abord la falère ; les effets en sont si rapides que souvent en moins d'une heure l'animal le mieux portant succombe et périt après une agonie violente. La chair d'une bête morte récemment de la falère est bonne à manger.

La *falère* paraît devoir être attribuée au gaz hydrogène carboné qui se dégage des aliments contenus dans les estomacs et dans les intestins des animaux.

Après avoir remonté à la cause du mal, M. Tessier indique les moyens d'y remédier et d'en prévenir les ravages.

On doit bien se garder d'employer la saignée, elle ne servirait qu'à hâter la mort; mais on tiendra ouverte la gueule des animaux, on les fera courir, on leur pressera le ventre, afin de procurer l'expulsion des vents; ce moyen est simple, il est vrai: malheureusement il réussit peu.

Il y a plus d'espérance de guérir l'animal en pratiquant la ponction, non avec un couteau, mais avec un *trocar*, instrument dont on se sert en chirurgie pour tirer l'eau du ventre des hydropiques. L'animal sera ensuite retenu un jour ou deux à l'ombre et hors des atteintes des mouches.

Comme, malgré la promptitude à secourir les animaux, le plus souvent on n'aurait point de succès, il est plus sûr de prendre des précautions pour les préserver de la maladie.

Ces précautions consistent à empêcher les animaux d'aller aux champs avant que la rosée soit totalement dissipée, de les ramener à la bergerie avant que le serein ne tombe sur les plantes; de s'abstenir de les faire sortir les jours de pluie, et

de nourrir les troupeaux à la bergerie dans les saisons les plus dangereuses.

### *Emplacement des Laiteries.*

L'Académie a reçu de M. Ciszville, médecin à Forges-les-Eaux, une petite brochure intitulée : *Description des Emplacements qu'il faut choisir de préférence pour la construction des Laiteries, suivie de l'énumération des signes auxquels on reconnaît si une vache sera bonne laitière.*

Ce petit ouvrage, que l'auteur a rédigé il y a quelques années, sur l'invitation de la Société libre d'émulation de cette ville, contient des détails intéressants et utiles, mais qu'on doit lire dans l'ouvrage même. Il ne peut qu'être agréable aux habitants d'un département où la fabrication du beurre et du fromage forme une branche très-importante de l'industrie rurale.

### *Moyens d'obtenir du Lait et du Beurre de la meilleure qualité.*

M. Jamard a développé ces moyens avec beaucoup d'étendue dans un mémoire qu'il a lu à l'Académie, et qui a pour titre : *Observations sur les causes qui peuvent détériorer le Lait et le Beurre ; et comparaison des procédés usités dans le département de la Seine-inférieure, sur-tout dans le canton de Gournay, pour faire le beurre, avec ceux usités*

*dans le département d'Ille-et-Vilaine , principalement dans le canton où se trouve la ferme appelée la Prevalais.*

Après avoir indiqué les causes qui peuvent influencer sur la qualité et la quantité du lait , M. Jamard s'occupe de la méthode la plus propre à fournir d'excellent beurre : il propose aux cultivateurs d'adopter celle qui est suivie à la *Prevalais* , parce qu'elle lui paraît plus productive et exiger moins de soins. Il désirerait cependant que l'adoption générale de cette méthode fût précédée par des essais dont le Gouvernement pourrait charger quelques cultivateurs éclairés.

---

## E C O N O M I E P O L I T I Q U E .

### S T A T I S T I Q U E .

M. le Préfet a adressé à l'Académie un exemplaire de l'*Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure* , pour l'an 13, en l'invitant à lui signaler les erreurs qui pourraient être échappées aux rédacteurs de ce petit ouvrage.

Un moyen aussi simple que facile , comme nous l'avons observé dans l'avant-propos , de constater l'exactitude de tous les faits dont se compose la statistique d'un pays , est de les déposer dans une suite d'Annuaire. Là , comme dans ces réservoirs où une eau chargée de limon s'éclaircit et s'épure,

ces faits exposés aux regards et à la censure publics, perdraient peu-à-peu tout ce que l'ignorance ou l'exagération auraient pu y ajouter d'étranger à la vérité.

Les *Annuaire*s statistiques auraient encore l'avantage de suivre, pour ainsi dire, tous les mouvements, toutes les variations qui pourraient survenir, d'une année à l'autre, dans l'état de situation d'un département, et de fournir ainsi des points de comparaison utiles. . . .

Mais nous avons observé en même-temps qu'on se flatterait en vain d'atteindre le but, si les fonctionnaires publics, si les sociétés savantes, si les citoyens instruits, répandus sur les divers points du département, ne concentraient sur cet objet leurs efforts et leurs lumières.

Plusieurs membres de l'Académie se sont empressés de remplir les vues de M. le Préfet, soit en lui indiquant des erreurs à corriger, des faits à rectifier, soit en lui communiquant les moyens d'améliorer l'ouvrage et de le porter au degré de perfection dont il est susceptible.

*Recherches statistiques sur le Commerce et l'Industrie du département de la Seine-Inférieure, et en particulier de la ville de Rouen.*

C'est à M. *Gruyer*, directeur des douanes impériales à Rouen, et membre de l'Académie, que nous devons ces utiles et intéressantes recherches

qu'il se propose de publier dans une suite de mémoires dont déjà deux ont été présentés à l'Académie.

Le premier a pour objet la *Tannerie*. Notre collègue rend compte de l'origine, des progrès et de la décadence de cet art à Rouen.

Le nombre des établissements servant à la tannerie à Rouen, et dont l'origine remonte au commencement du onzième siècle, s'élevait, en 1581, à 8 à 9 cents, et ce genre de fabrique s'y soutint dans le même état de prospérité jusque vers l'année 1633 que la main destructive du fisc, dit M. Gruyer, vint lui porter la première atteinte, en créant des charges de contrôleurs, marqueurs, prudhommes et vendeurs de cuirs.

Cet impôt, moins onéreux pourtant que gênant et vexatoire dans sa perception, découragea tellement les maîtres, qu'en 1759 le nombre s'en trouvait déjà réduit à trente-trois. Les autres se réfugièrent à Pont-Audemer, Caen, et dans d'autres parties de la Basse-Normandie, où ils n'avaient point à craindre ces agents du fisc, dont les charges n'avaient été créées que pour Rouen.

Notre collègue remarque que c'est l'édit, le trop fameux édit d'août 1759, qui établit la marque des cuirs, et imposa un droit excessif sur leur fabrication : de ce moment, ajoute-t-il, les tanneurs français ne purent soutenir la concurrence avec l'étranger, et l'exportation de nos cuirs cessa entièrement.

Les meilleurs ouvriers portèrent leur industrie en pays étranger , et c'est à cette cause que M. Gruyer attribue en grande partie l'accroissement prodigieux des tanneries si justement renommées de Namur , Liège , Malmedy , Stavelot , etc. , aujourd'hui devenues françaises , par la réunion des treize départements de la Belgique et de la rive gauche du Rhin.

Il n'est pas indifférent d'observer qu'en 1720 l'art de tanner occupait en Normandie plus de 50,000 familles , tandis qu'à cette époque à peine il était connu en Angleterre.

Les *Cartes à jouer* sont l'objet du second mémoire.

On sait , dit M. Gruyer , que l'usage des *Cartes à jouer* ne remonte guère au-delà du 14<sup>e</sup> siècle : elles furent inventées , vers l'an 1392 , pour amuser et distraire le roi Charles VI qui était tombé en démence.

Laissant au moraliste à considérer les cartes dans leur influence sur les mœurs , il se borne à les envisager sous le rapport du commerce dont elles forment une branche très-importante. C'est à Rouen , et pour ainsi dire exclusivement à Rouen , que ce nouveau genre d'industrie vint se fixer. Aussi les fabriques de Rouen en fournissaient-elles la plus grande partie de la France ; elles pourvoyaient exclusivement à l'immensité qu'en consomme le nord , le pays de l'univers le plus joueur ; elles étaient

en possession d'en approvisionner l'Espagne, le Portugal et les Colonies.

L'avidité du fisc tenta à Rouen, en 1647, un impôt sur les cartes, sous le spécieux prétexte que le droit n'atteindrait qu'une superfluité, qu'un pur objet de luxe ; heureusement il fut supprimé au mois d'août de l'année suivante, sur les représentations du commerce.

Un arrêt du conseil-d'état, du premier avril 1671, sursit à la levée d'un droit nouveau qu'on avait cherché à établir ; trente ans après le droit fut définitivement créé, et pour cette fois le Gouvernement resta sourd à toutes les réclamations.

Fatigués des persécutions que le fisc ne se lassait pas de leur faire éprouver, les cartiers de Rouen se retirèrent d'abord dans l'Artois, la Flandre et le Hainaut, province où le droit était encore inconnu ; puis dans la Belgique et en Batavie. C'est principalement à Bruxelles que se porta la fabrique des cartes.

Cependant le fisc trompé dans son attente ne recevait presque rien du nouvel impôt. Le Gouvernement crut pouvoir réparer ses fautes en proposant au corps des cartiers de Rouen l'abonnement du droit pour une misérable somme de cinq à six cents livres par an. Les cartiers acceptèrent cette offre ; mais il était trop tard : le mal était devenu sans remède. Les étrangers s'étaient emparés presque entièrement de cette branche de commerce ; et si les

produits de quelques fabriques de Rouen étaient encore reçus dans le nord , ils ne devaient l'avantage de cette concurrence qu'à la réputation justement méritée dont les cartes de cette ville avaient constamment joui.

La fabrique des cartes à jouer , autrefois très-florissante à Rouen , s'y trouve aujourd'hui réduite , comme dans le reste de la France ; à-peu-près à la consommation intérieure.

*Statistique de Forges-les-Eaux.*

Tel est le titre d'une petite brochure envoyée à l'Académie par M. Cizeville , médecin à Forges-les-Eaux , président de la Société médicale et d'émulation de la ville de Neufchâtel , correspondant des Sociétés libres et d'émulation de Rouen , Tours , etc.

» Indiquer les causes variées de l'accroissement de Forges , et celles de sa décadence ; faire connaître les moyens de lui restituer sa splendeur passée ; fournir à ses habitants les moyens d'accroître leur fortune en augmentant les revenus de l'Etat ; rendre aux étrangers le séjour des eaux plus agréable et plus salubre ; contribuer autant qu'il est en moi au bonheur de ceux qui m'ont vu naître ; c'est , dit M. Cizeville , m'acquitter tout-à-la-fois envers ma patrie , mes concitoyens et les étrangers qui nous honorent de leur présence dans la saison des eaux. »]

Le but que s'est proposé l'auteur est celui d'un

excellent citoyen, et on voit, en lisant son ouvrage, qu'il n'a rien négligé pour le remplir utilement.

M. Ciszeville donne des détails curieux sur les eaux minérales de Forges, confondues, en 1447, avec les eaux de l'étang d'Andelle ; et divisées, en 1652, en trois sources, la *Royale*, la *Reinette* et la *Cardinale*, à l'époque où Louis XIII vint prendre les eaux avec Anne d'Autriche son épouse et le cardinal de Richelieu.— On regrette que l'auteur n'ait pas fait connaître, par une analyse exacte, les propriétés particulières de ces trois sources ; il se contente de dire en général qu'elles sont de la classe des ferrugineuses, et que l'acide carbonique qui y tient le fer en dissolution ne s'y trouve point en excès, puisque les eaux ne sont ni piquantes ni acidules. Il est certain cependant que ces eaux présentent des différences sensibles, suivant le bassin où on les puise, et que le médecin doit en tenir compte en les prescrivant aux malades.

L'auteur parle ensuite de la position topographique de Forges, des rivières qui prennent leur source dans les environs, de son industrie rurale et manufacturière, de ses marchés, de son commerce ; il termine son ouvrage en invitant le Gouvernement à rendre à l'agriculture cette immense étendue de bruyères qui, à 25 lieues de la capitale de l'Empire, n'offrent qu'un désert aride et l'aspect hideux d'une honteuse et désolante stérilité.

## ARTS MÉCANIQUES.

## D I O P T R I Q U E.

L'Art de la dioptrique a présenté cette année à l'Académie un phénomène aussi rare qu'il est intéressant. Un aveugle, M. *Vallée*, demeurant à Rouen, rue des Murs-S.-Ouen, n° 12, a prié la Compagnie de soumettre à l'examen d'une commission des verres concaves et convexes, de différents foyers, qu'il taille et polit lui-même.

Organe de la commission, M. *Descamps* a rendu compte des moyens ingénieux que M. Vallée a imaginés pour aider au sens dont il est privé; moyens que MM. les commissaires ont vu exécuter, en leur présence, par cet artiste infortuné.

Les verres qu'il a soumis au jugement de l'Académie ont été trouvés d'une bonne qualité et d'un beau poli.

Puisse le jugement favorable que l'Académie a porté du travail de M. Vallée, appeler sur lui la bienveillance du Gouvernement, et lui aider à en obtenir les secours dont il a besoin pour se procurer les instruments nécessaires à la pratique de quelques branches particulières de son art dont il désirerait pouvoir s'occuper spécialement!

*Système de numéros pour les fils.*

M. *Delafontaine*, directeur-associé de la filature de MM. *Delafontaine* et compagnie, à l'Escurelès-Rouen, a offert à l'Académie quelques exemplaires d'un mémoire imprimé, qui a pour titre : *Mémoire sur un système général de numéros pour les fils, et spécialement pour les fils de coton, basé sur les nouvelles mesures; avec un tableau de comparaison des numéros des fils de coton dans les divers systèmes.*

Ce mémoire est le même que celui qui vous a été présenté manuscrit, l'année dernière, par l'auteur.

*Essai de fabrication de Faïence, dite à pâte blanche, à Rouen.*

M. *Letellier*, fabricant de faïence à Rouen, faubourg S. Sever, a présenté des échantillons, en biscuit, de la faïence blanche fabriquée avec l'argile qu'il a, dit-il, découverte dans la forêt de *Lalonde*.

Ces pièces ont paru à l'Académie d'une blancheur supérieure à la faïence de Forges, et il est vraisemblable que lorsqu'elles auront reçu la couverte, elles pourront, tant pour la solidité que pour la modicité du prix, soutenir la concurrence avec les faïences du même genre qui nous viennent de l'intérieur ou de l'étranger.

EN terminant ce rapport , pourquoi faut-il que des idées affligeantes viennent se mêler au plaisir qu'ont , sans doute , éprouvé les amis des sciences et des arts , en voyant le zèle avec lequel les différentes branches des connaissances humaines ont été cultivées parmi nous ?

Les citoyens de cette ville qui nous honorent de leur présence , partageront , sans doute , les regrets de l'Académie , en apprenant que nous avons perdu , dans le cours de cette année , MM. *Lepecq de la Clôture* , docteur en médecine , *Pillore* , docteur en chirurgie , et M. *Rondeaux de Sétry* , naturaliste.

Deux de mes Collègues se sont chargés d'acquitter une partie de la dette pénible , mais sacrée , que l'Académie est dans l'usage de payer à la mémoire de ceux de ses membres qui ont cessé d'exister.

J'essaierai ensuite de remplir le même devoir envers M. *Pillore*.

La plume éloquente de mes Collègues saura mieux que la mienne vous intéresser à notre douleur , et vous peindre toute l'amertume et la sensibilité de nos regrets.

## NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. LEPECQ DE LA CLÔTURE,

*Par M. GOSSEAUME.*

Je ne me croyais pas destiné à répandre quelques fleurs, au nom de l'Académie, sur l'urne funéraire de M. Lepecq de la Clôture. Cette tâche honorable et douloureuse à la fois, avait été confiée à l'un de nos confrères (1) que les liens les plus solides et les plus tendres attachaient à ce médecin estimable. Des circonstances inopinées privent la Compagnie de ce travail intéressant presque à la veille de la séance publique; j'essaie sinon de le suppléer, au moins de ne pas laisser une lacune que doit remplir utilement l'histoire d'une vie consacrée à des travaux utiles, embellie par la culture des lettres et le commerce de l'amitié.

Louis Lepecq de la Clôture, ancien docteur régent et professeur en chirurgie en la faculté de médecine de Caen, agrégé au collège des médecins de Rouen, médecin désigné de l'Hôtel-Dieu de la même ville, médecin de la généralité pour les épidémies, membre de la société de médecine de Paris, de l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen, Caen, etc., naquit à Caen en 1736.

---

( 1 ) M. de Glanville, son gendre.

Il fut élevé avec soin, et termina rapidement son cours d'études dans l'Université de cette même ville : il avait 16 ans alors, et se consacra invariablement à l'étude de la médecine.

C'est une chose digne de remarque que rarement les enfants embrassent la profession de leurs parents. Accoutumés à partager, pour ainsi dire, les fatigues et les désagréments qui les entourent, ils en sont dégoûtés par anticipation, et se promettent des jours plus heureux dans un état différent dont ils ne voient que les fleurs. On ne peut pas dire rigoureusement que M. Lepecq fût une exception à cette règle : son père, à la vérité, avait été lui-même docteur-régent de la faculté de médecine de Caen ; mais il avait été enlevé de très-bonne heure à sa famille, et ne laissait à son fils que le souvenir honorable des services qu'il avait rendus.

L'étude de la médecine est hérissée de difficultés ; mais pour un homme de goût elle est entourée de jouissances. Il est si intéressant de pouvoir se rendre raison des phénomènes de la vie, si curieux de connaître les ressorts harmonieux qui nous font agir, si consolant sur-tout de pouvoir opposer des secours efficaces aux désordres multipliés qui nous menacent sans cesse, que les épines sont presque comptées pour rien, et disparaissent, par une espèce d'enchantement, à l'aspect des plus brillantes merveilles ! M. Lepecq, reçu docteur en médecine, sentit le besoin de perfectionner ses connaissances.

C'est dans les écoles , c'est dans les bons livres que l'on peut acquérir une théorie lumineuse ; mais c'est au lit des malades et sous la direction de praticiens habiles que l'on s'instruit fructueusement des écarts de la nature , que l'on médite solidement sur l'utilité des secours administrés , et que l'on apprend à voler de ses propres ailes. Il vint donc à Paris , suivit assiduellement les visites des malades à l'hôpital de la Charité , et , partageant ses loisirs entre la lecture des oracles de Cos et l'application qu'il en faisait aux nombreux malades qui se succédaient dans cet asile , il contracta de bonne heure l'habitude de confirmer les préceptes par l'observation , et prépara ainsi les ouvrages intéressants qu'il publia par la suite.

Le célèbre Bordeu fut un des médecins dont il rechercha particulièrement l'amitié : ses liaisons avec ce restaurateur zélé de la doctrine hipocratique , le mettaient à portée de consulter souvent son expérience et ses grands talents , et les préceptes du maître trouvaient dans l'esprit et le cœur de l'élève le sol le plus propre à la faire fructifier.

De retour dans sa patrie , notre confrère se livra à la pratique de la médecine , avec cette sage retenue qui annonce un médecin pénétré de la grandeur de son état. Ennemi de tout système , il ne reconnut qu'une autorité souveraine , l'expérience soumise aux lois de la raison , et qu'un guide certain , la nature , dont le flambeau n'égare jamais ,

et qui jamais ne demeure muette quand on sait bien l'interroger.

Au mois de mars 1769, M. Lepecq vint se fixer à Rouen.

L'admission à l'exercice de la médecine dans cette capitale de la Normandie, était alors assujettie à des formes sévères. Les statuts du collège des médecins de Rouen exigeaient quatre années d'inscriptions dans une université célèbre, deux années de pratique dans une ville *extrà muros*, la composition d'une dissertation proposée par le collège, et douze questions relatives, par tiers, à la médecine, à la chirurgie et à la matière médicale, et contre lesquelles tous les docteurs agrégés argumentaient publiquement pendant deux jours consécutifs.

M. Lepecq se distingua singulièrement dans cet acte probatoire. La question qui lui fut proposée est celle-ci : » La saignée est-elle préférable aux sudorifiques dans le traitement du rhumatisme gouteux ? » *An in rheumatismo arthritico, venæ sectio sudoriferis præferenda ?*

Cette dissertation, dans laquelle il se décide pour l'affirmative, est écrite avec autant d'élégance que de méthode, et annonce une érudition vaste, mais tempérée par une sage économie.

Les assertions roulent, en médecine,

» Sur les qualités médicatrices et conservatrices  
» de la nature,

» Sur la nécessité de la prendre pour guide dans  
» l'application des médicaments ,

» Sur la valeur des crises ,

» Sur l'avantage que les mères retirent de l'allai-  
» tement de leurs enfants.

En matière médicale ,

» Sur la propriété de l'eau ,

du tartre stibié ,

de l'opium ,

du kinkina ,

c'est-à-dire sur les remèdes les plus héroïques que la  
nature et l'art puissent nous offrir.

En chirurgie ,

» C'est la nature qui guérit les blessures ,

» On ne doit recourir aux opérations que dans  
» une nécessité absolue.

» La dextérité de l'accoucheur est l'instrument le  
» plus utile , et l'usage du forceps est à peine  
» admissible.

» L'insertion de la petite-vérole peut-être tolérée  
» par un médecin prudent , mais ne doit point être  
» conseillée , tant à cause du danger de l'opération  
» que par la crainte de répandre la contagion.

Ce dernier article montre quelle était l'opinion sur  
l'inoculation dans le moment où M. Lepecq écrivait ,  
et que l'on commençait à s'appercevoir combien cette  
pratique individuellement avantageuse faisait , par

une propagation inévitable , payer chèrement les services partiels qu'elle rendait.

M. Lepecq méditait depuis long-temps un grand ouvrage , la topographie médicale de la Normandie , et il avait recueilli des matériaux nombreux pour ce travail important ; il n'avait pas négligé les observations météorologiques , travail aussi fastidieux par l'assiduité qu'il exige , que précieux par la concordance qu'il établit entre les constitutions atmosphériques et la nature des maladies. Mais il était trop éclairé pour ne pas sentir qu'une si vaste entreprise est supérieure aux recherches d'un seul homme , quand il ne veut pas y consacrer tous ses loisirs , et la pratique de la médecine ne cessa jamais d'être son occupation la plus chère. Il s'associa donc tous les médecins de la province , et les invita , de la manière la plus honnête , à lui communiquer les détails relatifs à la topographie médicale des lieux qu'ils habitaient. Cette collection de mémoires authentiques , fruit précieux de l'expérience , fut une mine féconde dont il sut tirer le meilleur parti ; il les refondit la plupart et leur donna un nouvel intérêt par le charme d'une diction pure , par les reflexions judicieuses dont il les accompagna , et les observations particulières dont il les enrichit.

Dès 1776 il avait publié , en un volume *in-4°* , ses *observations sur les maladies épidémiques*. Cet ouvrage est dédié à M. de Crosne , alors intendant de la généralité de Rouen. En nommant notre

confrère médecin de la généralité pour les maladies populaires, ce magistrat l'avait mis à portée de faire à ce sujet des observations précieuses, et méritait plus que tout autre d'en partager l'honneur.

En 1778, il publia, en deux volumes *in-4°*, sa collection d'*observations sur les maladies et constitutions épidémiques*, et les dédia au Roi.

De quatre parties dont cet ouvrage se compose, la première occupe seule le premier volume.

Notre confrère partage d'abord la province entière par contrées, d'après le gisement des montagnes, le cours des rivières, l'exposition, l'élévation ou la dépression des lieux. Il décrit le caractère des premiers Normands comparativement avec les mœurs et les usages de leurs descendants; les maladies endémiques les plus générales, et celles qui sont particulières à chaque canton. Il expose succinctement les productions naturelles qui s'y rencontrent, la nature des eaux communes ou minérales qui y coulent, et la longue série des maladies épidémiques qui y ont été observées.

La description très-soignée des cantons de Rouen et Caen sont de M. Lepecq. Les autres appartiennent pour la plupart à ses collaborateurs, au nombre desquels il m'avait fait l'honneur de m'associer pour le canton d'Evreux que j'habitais alors. Enfin, trois tables de mortalité, dont il avait fourni la première pour le canton de Rouen, M. Morin, médecin dis-

tingué à Lisieux , la seconde pour ce canton , et moi la troisième ( cette dernière comprend 40 années ) , donnent lieu à des comparaisons et à des rapprochements dont l'art de guérir peut tirer un grand avantage : tel est le sommaire de la première partie.

La seconde est le résumé simple et clair d'observations météorologiques pendant une espace de quinze années.

La troisième comprend l'histoire des maladies populaires qui ont régné à Caen , de 1763 à 1768.

La quatrième et dernière est consacrée à la description des maladies épidémiques observées dans le canton de Rouen , etc. , jusqu'en 1777 inclusivement. Là viennent se ranger les épidémies de 1770 et autres qui sont décrites dans le premier volume.

La constitution catarrhale de l'été de 1763 , la putride bilieuse de 1764 et 1765 , les miliaires qui y succédèrent , la constitution atrabilieuse de 1766 et partie de 1767 , le catarrhe épidémique de la fin de cette même année jusqu'au printemps de 1768 , appartiennent au territoire de Caen. La constitution bilieuse de 1769 , la catarrheuse de 1770 , l'épidémie du Gros-Theil dans le Romois , la putride vermineuse et maligne , et la putride exanthémateuse de Louviers ; la catarrhale bilieuse de 1771 et 1772 , la péripneumonie putride de 1773 , le causos épidémique observé à Cottevrard ; la grippe de 1775 ; l'épidémie catarrhale putride de Saint-Georges , et

la péripneumonie putride de Dieppe en 1776; enfin, la constitution scorbutique putride de 1776 et 1777, sont particulières au canton de Rouen et à ceux de son voisinage.

En offrant un tableau fidèle de ces maladies populaires et désastreuses, M. Lepecq n'oublie ni les maladies intercurrentes, ni les nuances qu'elles pouvaient se communiquer réciproquement; mais l'article vraiment important est l'exposition des secours à l'aide desquels il avait été assez heureux pour en arrêter les ravages.

Médecin instruit et littérateur agréable, M. Lepecq avait plus d'un titre pour appartenir à l'Académie des sciences, etc., de la ville qu'il habitait. Cette Compagnie s'empressa de se l'associer, et le compta toujours au nombre de ses membres les plus distingués. Il y lut successivement un grand nombre de mémoires, presque tous relatifs à l'ouvrage dont il s'occupait et dont nous venons de rendre compte. En 1783, il en lut un sur le développement des passions, dans lequel il exposa en physicien et en moraliste judicieux les progrès et les conséquences de ce principe de toute énergie, et la cause la plus assurée de la sérénité ou du malheur de nos jours.

Le Gouvernement ne laissa pas sans récompense le dévouement généreux de notre confrère, et ses ouvrages dont le même Gouvernement avait ordonné la publication. M. Lepecq fut anobli en 1781,

manière honorable d'acquitter une grande dette sans surcharger le trésor public , et le seul prix qui puisse flatter un cœur généreux.

M. Lepecq se délassait avec les Muses des fatigues inséparables de son état. Je connais de lui des morceaux de poésies fort agréables ; l'épithalame qu'il composa à l'occasion du mariage de mademoiselle sa fille la cadette , est plein de fraîcheur et de sentiment.

J'annonce par cette phrase que M. Lepecq était marié : il avait épousé , en 1778 , mademoiselle Lebon , et cette alliance fut le fruit d'une estime réciproque. Il porta dans son ménage la douceur et l'amabilité qui le caractérisaient. Père de deux demoiselles aimables , il partagea avec son estimable compagne les soins de leur éducation. Ils leur donnèrent en commun les préceptes et l'exemple des vertus domestiques , et eurent le bonheur de voir fructifier leurs leçons.

La révolution éloigna M. Lepecq de cette capitale ; il se retira à la campagne dans le voisinage de Beaumont-en-Auge. Ce fut un bonheur pour ce pays : il y porta ses talents , ses connaissances et le besoin plus précieux encore de les communiquer et de les faire servir au soulagement de ses semblables.

Il passait ainsi des jours heureux au sein d'une famille aimable qui savait l'apprécier , lorsque le dérangement de sa santé y porta de noirs pressen-

timents, c'étaient les premiers chagrins qu'il y eût causés. Sa poitrine s'engagea de plus en plus, et ce désordre, auquel la goutte ne paraissait pas étrangère, l'enleva, à l'âge de 68 ans, à l'estime, à l'amitié, à la reconnaissance.

M. Lepecq était d'une taille médiocre, d'un abord gracieux, d'un commerce facile. Sa forte constitution semblait lui présager une plus longue carrière : mais la durée de la vie s'estime-t-elle par le nombre de nos jours ? Ils ont été doublés s'ils ont été remplis par des travaux utiles, et à ce calcul M. Lepecq est parvenu à une grande vieillesse.

---

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. RONDEAUX DE SÉTRY.

*Par M. NOEL.*

Je viens apporter au milieu de cette enceinte le tribut des justes regrets qu'excite la perte que nous avons faite, dans la personne de l'un des membres de l'Académie qui, par son âge, en était devenu le Nestor.

Jean-Marin-Joseph-Claude Rondeaux de Sétry naquit à Rouen, le 7 novembre 1720, de M. Marin Rondeaux et de madame Marie-Madeleine Chéron de Freneuse. Sa famille, originaire de Saint-Quentin en Picardie, persécutée pour son culte, à l'époque des guerres de religion, quitta cette ville

et dispersa ses branches sur plusieurs points de la France ; une d'elles vint se fixer à Rouen , où elle s'est conservée honorablement depuis environ deux siècles.

M. Rondeaux perdit son père dès l'âge le plus tendre , mais , élevé par une mère aussi vertueuse que belle , il contracta de bonne heure les douces habitudes de l'amour du bien et d'une solide piété.

Les idées du jeune Rondeaux furent constamment dirigées vers l'étude des productions de la terre ; de là vint la prédilection qu'il eut depuis pour la botanique et particulièrement pour la culture des plantes utiles. Ses premières dispositions furent secondées par les conseils de vieux amis dont l'expérience était sûre. Ils cultivèrent son esprit et dirigèrent ses goûts , mais sa mère seule forma son cœur. Elle en recueillit bientôt la récompense ; elle trouva dans un fils de vingt ans la soumission respectueuse et la confiance filiale dont les germes avaient fructifié par ses soins. Elle voyait tous les jours ses talents se développer et ses vertus s'accroître.

Disciple du savant Delaizement et du vertueux Dangerville , notre collègue eut pour émule le modeste d'Ambourney. Quoique fort jeune encore , la botanique , sa passion dominante , l'avait mis en rapport avec Bernard de Jussieu , et , ayant même d'ap-

partenir à notre Société savante , il eut des liaisons intimes avec le célèbre Lecat , dont la réputation était répandue dans l'Europe entière.

Parvenu à l'âge où il devait rendre ses talents utiles à la Société , sa mère , son conseil et son amie , le détermina à entrer dans la carrière de la magistrature que ses ancêtres avaient si honorablement parcourue. Conseiller en la Cour des Comptes , Aides et Finances de Normandie , on le vit pendant quarante ans y porter les connaissances d'un juge éclairé et les vertus d'un magistrat intégrè. La révolution seule mit un terme à ses fonctions.

Il avait atteint sa trentième année sans avoir connu d'autre bonheur que celui qu'il goûtait dans une société choisie dont sa mère était l'ornement. Séduit peut-être par l'exemple de ses premiers amis , M. Rondeaux résista quelque-temps aux vœux d'une tendre mère qui le pressait de se choisir une compagne. Huit jours suffirent pour le rendre époux ; et , comme si son étoile avait voulu qu'il fût et devînt constamment heureux par tout ce qu'il y a de plus cher au monde , il trouva dans cette union , peu réfléchie en apparence et si rapidement formée , un genre de bonheur qu'il n'avait pas connu jusqu'alors. Six enfants furent le fruit de ce mariage ; un seul leur a survécu , M. Rondeaux de Montbray , votre associé à Louviers , qui , suivant les traces de son père , élevé par lui et digne de son nom ,

nom , répond à ses espérances et tient dans la Société le rang honorable assigné à tout citoyen utile.

Sans rien négliger de ses devoirs de père et d'époux , notre Confrère , à cette époque , mit encore plus d'activité dans ses travaux. Entouré de matériaux nombreux , fruit de ses fréquentes herborisations , il continua d'observer les merveilles de la nature ; il voulut s'initier à tous ses secrets ; il reconnut dans les systèmes des anciens nomenclateurs des incohérences qu'elle désavouait. Il se créa des méthodes nouvelles ; à des descriptions vagues ou imparfaites il en substitua de précises ; il surpassa souvent le style laconique de Linné , objet constant de son admiration. Un travail assidu lui acquit une science profonde ; un jugement sain le garantit de l'ambition d'une publicité qui contrastait trop avec sa modestie : et si , d'une part , il y eut beaucoup d'uniformité dans sa vie domestique , de l'autre il sut répandre une grande variété dans ses travaux. L'heureux emploi qu'il fit de son temps et de ses talents mérite peut-être autant de fixer nos regards que cette liste fastueuse de faits éblouissants qui jettent quelquefois tant d'éclat sur la vie du politique et du guerrier.

Tel est le jugement que paraît en avoir porté l'Académie des sciences , des belles-lettres et des arts de la ville de Rouen , qui , en 1758 , s'empressa de l'accueillir dans son sein.

*S. publ.* 1805.

H

Les nombreux mémoires dont il enrichit cette Compagnie savante lui valurent l'honneur d'être nommé vice-directeur en 1761, et directeur l'année suivante. Le zèle et les talents distingués avec lesquels il s'acquitta des fonctions de ces places honorables, lui méritèrent l'estime et la reconnaissance de tous ses Confrères.

Nommé par eux, quelque temps après, intendant du jardin botanique, sa générosité l'enrichit d'un grand nombre de plantes rares. Par ses soins éclairés l'entretien des serres devint plus économique, et la tenue du jardin plus utile et plus brillante.

Dans la quantité des mémoires que lui doit l'Académie et qu'elle conserve précieusement, nous distinguerons les suivants :

1° *Recherches sur la ville de Rouen* ; elles consistent en trois plans originaux où il a tracé la première enceinte de cette ville et ses accroissements successifs. Ces plans sont accompagnés de notes instructives sur les principaux édifices et sur les événements remarquables dont elle fut le théâtre.

2° Deux autres plans, levés par lui, des ruines du fort de Moulineaux, vulgairement appelé le *Château de Robert-le-Diable*, et de la forteresse de Sainte-Catherine.

3° Une collection de poissons qu'il a dessinés et enlumines d'après nature, enrichie de ses observations manuscrites dont l'exactitude ne laisse rien à désirer.

4° Une autre collection d'environ cinq cents champignons , également peints par lui , avec leur description générique et spécifique ; ouvrage dont il conçut le plan à l'âge de 78 ans , et qu'il exécuta en quatre ans , avec une persévérance dont les exemples sont rares dans un âge si avancé ; ouvrage qui contient une foule d'espèces qu'on rechercherait envain dans les collections de *Pinot* , de *Schæffer* , d'*Hoffman* , de *Marsigli* et dans l'histoire des champignons de la France , publiée par *Bulliard* , la plus complète que nous possédions.

5° Un *Traité sur la culture des arbres en pleine terre* , qui offre le rapprochement heureux des observations de *Miller* , du baron de *Tschoudy* , du chevalier de *Jansen* , et les siennes propres.

6° Divers cours abrégés d'histoire relatifs aux quadrupèdes , aux oiseaux , aux plantes.

7° Des mémoires détachés sur l'économie rurale , où il a traité de l'éducation des vers à soie , des oiseaux domestiques , de la ladrerie des porcs , de divers engrais , des prairies artificielles , de procédés nouveaux pour arroser les jardins , de nouvelles dispositions des serres.

8° Des notices et rapports sur d'anciens tombeaux découverts à *Oissel* , sur des médailles trouvées à *Neufchâtel* ; une description des communes de *Oissel* et de *Saint-Etienne-du-Rouvray*.

Les originaux de ces mémoires et de plusieurs

autres ont été déposés aux archives des Sociétés savantes auxquelles il appartenait.

On ne peut les lire, Messieurs, sans y reconnaître la touche simple et naïve d'un ami de la nature et de la vérité. Toujours en garde contre le charlatanisme des novateurs, aux prestiges de quelques mémoires séduisants il se contenta d'opposer l'autorité des faits et de l'expérience. C'est un des principaux mérites de ses essais dans une science où les *Dyhamel*, les *Tull*, les *Young* ont uni depuis la théorie à la pratique, et ont éclairé cette dernière du flambeau de leurs observations.

Parvenu à un âge très-avancé, le privilège de la pensée était devenu pour notre respectable Confrère un privilège funeste. Il ne se souvenait de ce qu'il avait été que pour mieux sentir ce qu'il n'était plus. Averti, par le sentiment de ses infirmités, du terme fatal dont il approchait, il l'envisagea avec le sang-froid du philosophe et la résignation du chrétien. Rappelant alors toutes les forces de sa sensibilité, il traça d'une main courageuse ses derniers adieux à sa famille. Tout y respire sa soumission aux ordres de l'Eternel, la sollicitude qu'il éprouve pour les plus chers objets de ses affections, et le dernier élan de son cœur fut pour sa femme et pour son fils. Il s'endormit du sommeil du juste, le 9 messidor an 13 (28 juin 1805), âgé de 84 ans 8 mois, laissant aux siens pour héritage des biens périssables, mais, ce qui est encore préférable, une

réputation sans tache , un bien qui ne pérît jamais. . .

Ah ! celui qui , parmi vous , rend à sa mémoire le tribut d'éloges que réclame la vérité , fut aussi , Messieurs , l'objet de ses sentiments les plus tendres. Avec quelle affection ne lui prodigua-t-il pas ses savantes leçons ? Combien de fois n'éclaira-t-il pas sa marche incertaine dans la carrière des sciences et des arts ? Charmé de contribuer à leur progrès , M. Rondeaux ne se réserva jamais le moindre hommage pour ce qu'il avait communiqué. Il semblait n'être riche que pour donner.

Ces sortes de secours , si nécessaires pour la jeunesse avide d'instruction et de savoir , n'étaient pas les seuls qu'il se plaisait à répandre autour de lui. Sa mort aurait fait perdre un bienfaiteur à plus d'une famille qui trouvait en lui des ressources aussi promptes que secrettes , s'il n'eût laissé dans son épouse l'héritière de ses vertus. Les pauvres de la commune de Saint-Etienne qu'il habitait , feraient mieux son éloge que moi. . . . .

---

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. PILLORE.

*Par M. VITALIS.*

J.-B. Pillore , docteur en chirurgie , membre de l'Académie des sciences , des belles lettres et des arts de Rouen , naquit à Verfeuil , département de la Haute-Garonne , le 6 juin 1724.

Il était à peine sorti de l'enfance qu'il perdit son père , notaire à Verfeuil.

Elevé sous les yeux d'une mère tendre , il répondit à ses soins affectueux par une docilité parfaite et une obéissance aveugle à ses moindres volontés.

Il n'avait pas encore atteint sa quinzième année , que déjà la réflexion , qualité si rare à cet âge , présidait à toutes ses démarches et réglait toutes ses actions.

Passionné pour l'art de guérir , pour lequel il se croyait né , il comprit de bonne heure la nécessité d'acquérir les connaissances propres à l'exercer un jour avec succès.

Mais quelles ressources pouvait , à cet égard , lui offrir le lieu qui l'avait vu naître ? Il sentit bientôt que c'était dans la capitale et sous les maîtres célèbres dont la renommée y attirait de toutes parts les élèves , qu'il devait aller prendre des leçons.

Forcé de s'arracher des bras de sa mère , le jeune Pillore partit pour Paris , où il n'apporta d'autre fortune qu'un grand désir de s'instruire et une ardeur infatigable pour le travail.

Le nouvel étudiant ne tarda pas à se distinguer parmi ses condisciples autant par ses heureuses dispositions que par sa constance et son assiduité au travail. Non content de donner tout le jour à l'étude , il y consacrait encore une grande partie

des nuits. Combien de fois , disait-il lui-même , m'est-il arrivé de me relever au milieu de la nuit , et de disséquer , à la lueur d'une faible lampe , un cadavre infect qui était caché sous mon lit.

Ce n'était pas assez pour lui d'enrichir son esprit de connaissances utiles , il entreprit encore d'appliquer les difficultés du travail à des élèves moins intelligents ou moins avancés que lui , en partageant généreusement avec eux le fruit de ses méditations et de ses veilles. C'est par ces premières leçons , données avec autant de zèle que de désintéressement , que M. Pillore acquit cette facilité dans le grand art de l'enseignement , cette élocution claire et précise qui le rendirent par la suite un des plus habiles démonstrateurs.

Malgré sa modestie , M. Pillore ne put longtemps dérober ses talents aux regards de ses maîtres. Le célèbre Lafaye sous lequel il étudiait alors , et qui a rendu tant de services à la chirurgie française , en fut tellement frappé qu'il lui donna la préférence sur un grand nombre d'élèves pour le placer à la tête de son amphithéâtre.

Peu de temps après il reçut une nouvelle preuve de l'estime particulière que l'on faisait de sa personne et de ses talents.

En 1742 , M. Lecat , chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Rouen , occupé des sayants ouvrages qu'il a publiés depuis , s'adressa aux professeurs de l'école de chirurgie de Paris , pour leur demander un

homme qui pût le remplacer dans ses fonctions d'opérateur et de démonstrateur ; M. Pillore réunit tous les suffrages. Il fut envoyé à Rouen , où quelques mois d'exercice lui suffirent pour gagner l'estime de M. Lecat , qui ne balança pas à lui confier la conduite de ses malades et de ses élèves , pendant les longues et fréquentes absences que nécessitaient ses voyages , soit dans l'intérieur du royaume , soit dans les pays étrangers.

A peine M. Pillore fut-il chargé du pénible , mais honorable ministère qu'il avait été jugé digne de remplir par l'homme le plus capable d'apprécier son mérite , qu'on le vit redoubler de zèle et mettre tout en œuvre pour justifier le choix de ses maîtres et la confiance du savant qu'il remplaçait.

Les malades ne pouvaient assez louer sa douceur , sa bonté compatissante , sa patience inaltérable , ses soins généreux et assidus : les élèves ne savaient lequel ils devaient le plus admirer ou de l'opérateur habile et presque toujours heureux , ou de l'anatomiste profond qui leur servait de guide dans l'étude des ressorts déliés et secrets de cette machine la plus parfaite , mais aussi la plus délicate et la plus compliquée qui soit sortie des mains de la nature.

Des succès aussi multipliés lui valurent une réputation d'autant plus flatteuse qu'il ne la devait qu'à ses utiles travaux. Aussi toutes les classes de la Société lui donnèrent-elles à l'envi les témoigna-

ges les moins suspects d'une estime particulière et d'une confiance méritée et sans bornes.

L'Académie des sciences , des belles lettres et des arts de Rouen s'empessa de l'associer à ses travaux , en le nommant adjoint pour la classe d'anatomie , ( mois de juillet 1764. )

Malgré les occupations nombreuses dont il était , pour ainsi dire , accablé , il n'en fréquentait pas avec moins d'assiduité les séances de la Société savante qui l'avait accueilli dans son sein , et partageait ses travaux avec un zèle digne des plus grands éloges.

Au mois de septembre 1764 , il fut chargé , avec MM. Delaroche et Lechevin , d'examiner les pièces que M. Lecat proposait de faire entrer dans le premier volume des mémoires de l'Académie.

L'année suivante ( le 12 juin 1765 ) , on le choisit de nouveau pour juger , avec deux de ses collègues , les mémoires envoyés au concours ouvert par l'Académie pour le prix des sciences.

Au mois de juillet de la même année , il fut nommé commissaire pour l'examen des concurrents au prix d'anatomie.

Vers cette époque , il publia , dans le Journal des savants , une lettre sur la méthode de tailler , de M. Lecat.

Peu de temps après il communiqua à l'Académie une observation importante sur une superfétation

évidente : la même femme , dit M. Lecat , étant accouchée , tout-à-la-fois , d'un premier enfant de quatre mois , et d'un second de vingt jours , qui était contenu dans une espèce d'œuf très-visible et bien formé.

En 1766 , il fit à la Compagnie deux rapports également intéressants ; le premier sur un mémoire de M. Ritfch , chirurgien du roi de Pologne , relatif aux moyens propres à arrêter le sang dans certaines amputations ; le second sur un nouveau moyen proposé par M. Ritfch , pour arrêter le sang dans les amputations de la jambe et de l'avant-bras.

En 1783 , il fit un nouveau rapport sur un ouvrage de M. Lauvergeat : dans ce rapport comme dans les précédents , on trouve des remarques utiles , des observations neuves , une critique polie , fine et judicieuse.

L'Académie crut ne pouvoir mieux récompenser M. Pillore du zèle qu'il montrait pour les progrès des sciences et des arts , qu'en le nommant Académicien titulaire ( au mois de juillet 1789 ). Des circonstances impérieuses forcèrent , vers ce temps , l'Académie d'interrompre ses travaux ; et à peine le Gouvernement lui eut-il accordé la faculté d'en reprendre le cours ( vers la fin de l'an 11 ) , que la Compagnie accorda ( le 8 messidor an 12 ) , les honneurs de la vétéranee à notre respectable Collègue , que ses infirmités empêchaient alors d'assister à nos séances.

Ni les moments que M. Pillore donnait à l'Académie, ni le temps qu'il consacrait aux savantes démonstrations qui ont formé tant d'habiles chirurgiens qui lui doivent aujourd'hui leur état et leur fortune, ni les détails d'une pratique extrêmement étendue dans toutes les parties de la médecine opératoire, ne l'empêchèrent de porter la vigilance la plus active, les soins les plus attentifs sur l'éducation de sa nombreuse famille. Père de douze enfants qui lui survivent tous (1), il s'occupait des intérêts de chacun d'eux avec une égale tendresse, avec la plus sage prévoyance.

Deux de ses fils, MM. Henri Pillore, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, et N . . . . Pillore, docteur en chirurgie, ont embrassé l'état que leur respectable père a exercé parmi nous, pendant une longue suite d'années, avec tant de distinction et de succès.

M. Pillore était d'une stature moyenne et bien proportionnée. Sa physionomie respirait un air de bonté que son cœur ne démentit jamais. Son caractère était un heureux mélange de douceur et de fermeté, de franchise et de prudence. Il était, avec ses amis, au nombre desquels il comptait sur-tout ses enfants, d'un commerce facile, sûr et agréable. C'était au sein de son intéressante famille, c'était auprès

---

(1) M. Pillore eut une fille de son premier mariage, en 1753, et onze enfants de sa seconde femme qu'il épousa en 1758.

de sa vertueuse épouse , au milieu de ses nombreux enfants , dont il ne dédaignait pas de partager souvent les jeux innocents , qu'il aimait à se délasser de ses pénibles travaux , et à se reposer des fatigues d'une journée dont tous les moments avaient été consacrés au soulagement de l'humanité souffrante. Sa maison , l'asile des malheureux , resta ouverte aux infortunés , qui gémissaient tout-à-la-fois sous le poids de la misère et des maladies , tant qu'il lui fut possible de les aider de ses lumières et de ses conseils. Dans l'impossibilité de suffire lui-même à tous les besoins , son ingénieuse bienfaisance lui avait suggéré l'idée sublime de distribuer les quartiers pauvres de la ville de Rouen , à un certain nombre de ses élèves dont il connaissait la capacité , pour y porter des secours, qu'il regrettait de ne pouvoir donner lui-même en personne.

Bon fils , époux sensible , père tendre , ami sincère , citoyen vertueux , Académicien zélé : tel fut M. Pillore , au témoignage de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

Parvenu à un âge très-avancé , par l'observation des règles les plus étroites de la tempérance , règles qu'il ne se contentait pas de conseiller aux autres , mais qu'il pratiquait lui-même sans jamais s'en écarter , il cessa de vivre , le 15 fructidor an 12 , à l'âge de 80 ans , emportant avec lui les regrets de ses enfants , de ses amis , de tous ses concitoyens , et nous apprenant par son exemple que

le vrai bonheur consiste dans la simplicité des mœurs, dans l'amour de l'étude et du travail, dans l'exercice de la bienfaisance et les douceurs de l'amitié !



PRIX PROPOSÉ POUR L'AN 14 (1806).

Trois mémoires ayant été envoyés, sur la *meilleure construction des sécheries à l'usage des teinturiers sur coton filé*, etc., et la question n'ayant été résolue par aucun des concurrents, l'Académie a remis de même sujet au concours pour l'an 14 (1806).

En voici de nouveau le programme :

*Donner les plans d'une sécherie à l'usage des teinturiers sur coton filé, la plus propre à épargner le charbon de terre, seul combustible qu'il soit permis d'employer dans le projet.*

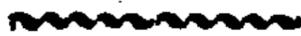
L'auteur du mémoire aura soin d'indiquer la construction des fourneaux, le diamètre des tuyaux conducteurs du calorique, et la position des perches sur lesquelles on étend le coton.

L'Académie désire sur-tout qu'on ait égard aux moyens d'économiser la main-d'œuvre et le temps, de faciliter le travail, de conserver le local toujours propre, et d'écarter enfin les dangers du feu.

Les mémoires devront être adressés, franc de port, avant le 15 messidor an 14, terme de rigueur, à M. *Vitalis*, secrétaire de l'Académie, pour la classe des sciences.

L'auteur mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

Les Académiciens résidents et non résidents sont exclus du concours.



---

# T A B L E

## D E S M A T I È R E S.

---

**O**UVERTURE de la séance publique , page 1

### B E L L E S - L E T T R E S.

**R**APPORT fait par M. Gourdin , 2

#### Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

*Pièces de poésie ; par M. Menegant de Gentilly ,* ibid.

*Autres ; par M. Poullin de Fleins ,* 3

*Discours prononcé à la clôture de l'examen des élèves  
pour l'école polytechnique ; par M. Guilbert ,* ibid.

*Romances , traduites de l'anglais ; par le même ,* ibid.

*Plan d'athénée ou d'instruction ; par M. Barletti de  
Saint-Paul ,* ibid.

*Discours sur les prérogatives et les devoirs de l'Aca-  
démicien ; par M. Beugnot ,* 4

*Mémoire sur les avantages des anciens sur les moder-  
nes dans les arts d'imitation ; par le même ,* 5

*Notice biographique sur M. Charles Tarbé ; par le  
même ,* ibid.

*Voyage dans les Vosges ; par le même ,* 6

<i>Dissertation sur les maladies de l'orteil ; par M. Godefroy ,</i>	69
<i>Observations médicales ; par M. Vigné ,</i>	71
<i>OEuvres posthumes du docteur Mahon ; avec des additions par M. Lamauve ,</i>	74
<i>Pièce d'anatomie artificielle exécutée par M. Laumonier ,</i>	75
<i>Echantillons de garance , cultivée par M. Pavie ,</i>	76
<i>Mémoire sur l'usage et les effets du plâtre dans la culture du trèfle ; par M. Vitalis ,</i>	78
<i>Comptes rendus par M. Tessier , sur les établissements ruraux du département des Pyrénées orientales et de Rambouillet ,</i>	84
<i>Instruction sur la maladie des bêtes à laine , nommée Falère ; par le même ,</i>	87
<i>Description des emplacements qu'il faut choisir de préférence pour la construction des laiteries ; par M. Cizeville ,</i>	89
<i>Moyens d'obtenir du lait et du beurre de la meilleure qualité ; par M. Jamard ,</i>	ibid.
<i>Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure ,</i>	90
<i>Recherches statistiques sur le commerce et l'industrie du même département ; par M. Gruyer ,</i>	91
<i>Statistique de Forges-les-Eaux ; par M. Cizeville ,</i>	95
<i>Rapport fait par M. Descamps sur des verres concaves et convexes soumis à l'examen de l'Académie , par M. Vallée ,</i>	97

<i>Mémoire sur un système général de numéros pour les fils ; par M. Delafontaine ,</i>	98
<i>Essai de fabrication de suïence dite à pâte blanche , à Rouen ; par M. le Tellier ,</i>	ibid.
<i>NOTICE biographique sur M. Lepecq de la Clôture ; par M. Gosseaume ,</i>	100
<i>— Sur M. Rondeaux de Sétry ; par M. Noël ,</i>	110
<i>— Sur M. H. Pillore ; par M. Vitalis ,</i>	117
<i>PRIX proposé pour 1806 ,</i>	125

**Fin de la Table.**

1907